

LA MINERVE

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Revue Politique, Littéraire, Agricole et Industrielle de la Semaine.

JOURNAL A BON MARCHÉ POUR LA LECTURE DU SOIR.

VOL. XLI.

MONTREAL, VENDREDI, 4 JUIN 1869.

No. 23.

Nous connaissons à peu près le résultat des élections françaises ; il est tel que tous les partisans de la liberté dans l'ordre doivent le déplorer.

On se rappelle que longtemps avant l'époque probable de la réunion générale des collèges électoraux, les membres les plus éminents de l'opposition en France que l'on sait être profondément divisés d'opinion sur quelques unes des questions vitales de la politique européenne, avaient cherché à s'entendre dans une action communes aux élections, mais que leurs efforts en ce sens n'ont abouti qu'à accentuer davantage leurs dissentiments. L'opposition s'est fractionnée en deux groupes bien distincts. Le premier, qui reconnaissait M. Thiers, M. Jules Favre, et Berryer de glorieuse mémoire, pour chefs, comptait dans ses rangs, comme l'indique assez le nom de ses *leaders*, des orléanistes, des légitimistes et des républicains. Ne désirant qu'une chose, la liberté pour la France, ils s'étaient coalisés ensemble, oubliant leurs anciennes luttes, et sous le nom d'*Union Libérale* s'étaient constituées en une opposition constitutionnelle, décidés à n'accepter aucune position officielle, mais à tirer de l'Empire, à la faveur de ce qu'il tolère, toute la somme de libertés possible.

Le second groupe s'intitulait l'*Union Démocratique* ; il comprenait les "ennemis irréconciliables" de l'empire, dont le *Siccle* s'est fait l'oracle. Tout ce que le monde politique français contient de têtes exaltées, de cerveaux malades, tous les socialistes, tous les niveleurs, en un mot tous les avancés, tous les radicaux, s'étaient naturellement placés dans ce parti de l'opposition systématique. Dire qu'ils s'entendaient, ou même se comprenaient bien entre eux, ce serait faire erreur ; ils n'avaient qu'un but, amener "une crise salutaire," selon le mot de Rochefort, c'est-à-dire une révolution, dût-elle être sanglante, qui aboutirait à l'établissement d'une république. Ces hommes sont les héritiers directs des héros de 1793.

Or, par malheur, la voix populaire s'est déclarée hautement pour ces derniers. Les hommes modérés, ceux qu'un patriotisme honnête a rangés sous les drapeaux d'une opposition constitutionnelle, ont été vaincus, bien et dument vaincus. A Paris, à Marseille, et généralement dans tous les grands centres, c'est la démagogie qui a fait nommer ses candidats. Des scènes de désordre se sont produites à différentes reprises, et ce sont les candidats des auteurs du désordre qui ont triomphé.

Ce fait est remarquable à Paris surtout, où M. Thiers a été défait pendant que le rédacteur de la *Lanterne* était élu. M. Thiers, libéral conservateur éprouvé, champion de toutes les libertés, y compris celle de l'Eglise, — Henri Rochefort, écrivain spirituel, politique nul, insulteur de la femme de l'Empereur, qui fuit la justice des tribunaux et rentrera en France à l'abri d'un mandat de député.

En somme les libéraux ont été battus, et les radicaux ont triomphé. Et le gouvernement reste encore maître du terrain.

La signification de ce résultat inattendu n'échappera à personne. L'empire n'ayant plus à résister qu'à des ennemis déclarés et toujours violents, se prévaudra de leurs violences, invoquera la raison d'état, ne voudra voir partout que menaces contre la société, exagérera même, s'il le faut, les progrès de l'esprit de désordre, pour se donner raison de fermer l'oreille à ses conseillers intimes qui ont déjà commencé à l'entraîner dans les voies d'une sage liberté.

En sorte que ces élections qui, dans l'idée des libéraux, devaient mettre fin au gouvernement personnel de l'Empereur et assurer le triomphe des partisans de la responsabilité ministérielle, aura probablement retardé de plusieurs années l'avènement de la parfaite liberté politique en France.

Quand nous disons que les rapports publiés par les journaux annexionnistes au sujet de l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis, étaient considérablement exagérés, on nous répondait que nous voulions simplement cacher la vérité, dans l'intérêt des chefs et des systèmes politiques que nous soutenons. Aujourd'hui, nous pouvons appuyer nos dires sur des renseignements officiels que le public aimera sans doute à connaître, et qui prouveront clairement que, même avec la proportion d'émigration que chacun a pu constater avec regret depuis un an, il n'y a aucun danger de voir dépeupler notre pays.

Tous les émigrants partis depuis le commencement de l'année, sont partis par le Grand Tronc, et le nombre de billets vendus par cette compagnie doit donner l'idée la plus juste de cette émigration si extraordinaire, qui aurait enlevé la moitié de la population, au dire des pessimistes qui prennent leurs désirs pour des faits.

Le 10 mai dernier, M. Brydges, directeur gérant du Grand Tronc, adressait une circulaire à 90 maîtres de station, depuis le Côteau Landing dans l'Ouest, et la frontière sur la ligne de Portland jusqu'à la Rivière du-Loup, demandant des renseignements sur le nombre de billets vendus et l'augmentation pour la période correspondante de l'année dernière, — et faisant la distinction de ceux qui ne s'absentent que temporairement en se proposant de revenir à l'automne, et ceux qui se proposent de se fixer chez nos voisins.

Ces employés ont tous répondu, et voici le résultat ou l'ensemble de cette enquête.

A la gare Bonaventure, environ 2,600 billets pour les Etats-Unis ont été vendus depuis le premier janvier, de plus que pour les quatre premiers mois de l'année dernière. Quelques-uns de ces billets avaient été vendus pour l'Ouest, mais la plus grande partie de ceux qui avaient pris cette direction reviennent dès maintenant, après avoir constaté que les espérances qu'on leur avait données ne pouvaient pas se réaliser et que les offres de travail surpassaient de beaucoup la demande.

Les autres se sont dirigés vers New-York et Boston, par le Vermont Central. Ils

avaient été engagés avant de partir, par les agents recruteurs des fabriques et des briqueteurs, où ils désiraient profiter de la rareté de la main d'œuvre dont ils avaient entendu parler pour ces localités ; mais ceux-là ne partaient pas pour l'été. Chaque printemps, il en part un certain nombre qui prennent la même direction, et qui reviennent régulièrement à l'automne avec le fruit de leur salaire, qui est généralement assez élevé.

A St. Jean, du premier janvier au 15 mai, environ 800 personnes ont pris leur passage pour les Etats-Unis, la plupart étaient des jeunes gens, comme ceux dont nous venons de parler, engagés pour les manufactures ; il y avait cependant quelques familles qui se disposaient à laisser le Canada pour toujours.

A Compton, il y a eu moins de billets vendus cette année que l'année dernière.

Depuis Québec à La Rivière du Loup, environ vingt familles sont parties ; de l'Ilet, il en est parti une trentaine depuis cinq ans.

A St. Hyacinthe, durant les mêmes quatre mois et demi, environ 1300 billets ont été vendus, de plus que l'année dernière ; une très petite proportion de ces émigrants avaient l'intention de se fixer aux Etats-Unis.

Outre ceux qui vont pour travailler, on compte 300 à 400 jeunes gens qui sont partis par crainte de la milice. D'après les rapports absurdes qu'on leur faisait, ils croyaient qu'on allait les enrôler et les envoyer à la guerre.

En compilant tous les rapports ainsi transmis par les agents de stations, — et ces rapports ont toutes les garanties d'exactitude qu'il est possible de désirer — il n'est pas parti, par le Grand-Tronc plus de 200 à 300 familles, depuis le premier janvier.

Quand à la classe de travailleurs partis pour l'été, elle a pu être augmentée d'un nombre à peu près égal, de 300 à 400.

Ces faits sont assez significatifs pour n'avoir pas besoin de commentaires. Ils réduisent à leur justes proportions, les exagérations mises en circulation par ceux qui avaient intérêt à dire que notre pays était en pleine décadence.

M. Sumner, dans son fameux discours dont la presse du monde entier s'occupe depuis un mois, porte à £400,000,000 ou £500,000,000 sterling, le somme à payer par l'Angleterre aux Etats-Unis pour éteindre toutes les réclamations que ceux-ci se croient en droit d'exiger. La note est singulièrement grossie depuis quelques années, et M. Sumner a dû se donner un grand trouble, pour arriver à un pareil chiffre.

Il y a maintenant plus de six ans que M. Adams a soumis au gouvernement anglais les premières prétentions des Etats-Unis, et peu de temps après, il exprima le désir de voir une commission choisie par les deux puissances, décider ce différend. Le 27 août 1866, il adressait au ministère des affaires étrangères quelques détails sur les réclamations à régler, mais sans aucunement en

fixer la valeur. Il se contentait de dire qu'il s'agissait des navires capturés ou brûlés par le *Sumter*, l'*Alabama*, le *Florida*, le *Shenandoah* et quelques autres corsaires confédérés. Dans le temps, M. Cobden estima ces pertes à \$15,000,000.

Un document récemment soumis au congrès et préparé par le Ministre des Finances, M. Fish, d'après les instructions de la Chambre des Représentants, ne porte ce montant de pertes subies qu'à \$13,000,000. Ces renseignements arrivent très à propos, et feront réfléchir sur la rectitude du jugement de M. Sumner. Il est bon d'ajouter que ces treize millions comprennent aussi les prises faites par les corsaires, qui, comme le *Sumter*, le *Tallahassee*, et quelques autres, avaient été armés dans les ports du Sud, et avec lesquels l'Angleterre n'a rien à faire. Cette liste montre que soixante-et-dix vaisseaux ont été détruits par l'*Alabama*, trente-six par le *Florida* et autant par le *Shenandoah*. Les opérations des autres navires de guerre frétés ailleurs que dans les ports du Sud, ont été relativement de peu de conséquence.

Ce rapport de M. Fish s'éloigne considérablement des appréciations de M. Sumner, et le discours de l'honorable Sénateur en aura d'autant moins d'influence.

Déjà, en Angleterre, on l'apprecie à sa valeur, et on sait parfaitement qu'il exagère considérablement les idées et les vues du gouvernement, et les journaux les plus autorisés et les mieux renseignés assurent que la décision du Sénat, en rejetant les conventions arrêtées par M. Reverdy Johnson, n'aura fait que retarder le règlement pacifique d'une question qui ne peut pas rester longtemps pendante ni être une cause de rupture entre deux nations qui ont le plus grand intérêt à rester en bonne intelligence.

La *Revue Canadienne* a publié dans sa dernière livraison un travail vraiment remarquable, nourri de faits et d'observations et que nous devons à la plume autorisée de M. A. Michel, relativement à la *Colombie Britannique et ses mines d'or*.

Les richesses aurifères de cette colonie du Pacifique, comme tout ce qui se rattache à ces lointaines régions sont assez peu connues en Canada et il est opportun que nous ayons une idée parfaite des ressources variées de ces contrées du Nord-Ouest que nous espérons voir bientôt s'associer à nos destinées nationales.

Le sujet présent n'aurait pu être mieux traité et développé que par un spécialiste comme M. Michel, lequel, au dire de M. Sterry Hunt, possède de vastes connaissances dans l'exploitation des mines d'or.

Ce travail n'est d'ailleurs que le commencement d'une série d'études sur les riches gisements métallifères dont la nature a si amplement pourvu les profondeurs du sol de la nouvelle Puissance. Car outre nos mines d'argent, de fer, et de plomb et nos bassins houillers pour ne mentionner que ceux-ci, plusieurs de nos cours d'eau recèlent de l'or en quantité suffisante pour rémunérer une exploitation habile et intelligente. Il est possible que ce précieux métal soit bientôt ajouté à la liste des minerais du Lac Supérieur et des connaisseurs comme M. Hunt ne balancent pas à mettre les mines d'or de la Nouvelle-Ecosse avant celles de la Californie au point de vue de la richesse.

La région aurifère de la province maritime comprend une superficie de plus de 6,000 milles carrés et, comme dit le dernier rapport officiel, malgré le manque d'habitude chez les premiers explorateurs et aussi d'un capital suffisant, on a déjà obtenu des résultats remarquables.

Le département des mines d'or n'y a été

établi qu'en 1862 et déjà le rendement est estimé à \$2,390,081.

Les études de M. Michel sur des ressources qui constitueront pour nous un nouvel élément de richesse se recommandent donc à l'attention publique et nous ferons connaître son premier travail en l'analysant rapidement.

La Colombie Anglaise située entre les 40ème et 55ième degrés de latitude boréale, est bornée au nord par les rivières Simpson et Finlay, au sud par le territoire de Washington, à l'est par les montagnes Rocheuses et à l'ouest par la Baie de Georgia qui la sépare de l'île de Vancouver.

Elle a fait jusqu'en 1858 partie du territoire concédé à la Compagnie de la Baie d'Hudson, mais depuis 1866 elle a été réunie à l'île de Vancouver qui est régie par le même gouvernement.

La Colombie Anglaise a une largeur variant entre 200 et 400 milles et sa superficie est de 280,000 milles carrés. Elle a des montagnes d'une extrême hauteur et celles de la chaîne anglo-colombienne ont par exemple une altitude de 15,000 à 16,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ses forêts sont immenses et la végétation y est puissante; ses bois extrêmement propres à la construction navale comprennent le chêne, l'érable, le sapin, les mélèzes, les aulnes, les saules, les peupliers et les bouleaux.

Ces futaies sont hantées par des animaux à fourrures de toutes espèces et dont la compagnie de la Baie d'Hudson a retiré des bénéfices énormes au temps qu'elle possédait ce pays.

La Colombie est arrosée par deux grands fleuves, le Fraser et le Colombia, dont les vallées sont les plus propres à la culture; il y a aussi plusieurs rivières et de nombreux cours d'eau peuplés d'une nombreuse variété d'excellents poissons.

Depuis 1865, l'opinion s'est considérablement modifiée en ce qui regarde le sol que l'on pensait peu arable; les entreprises agricoles commencèrent alors et se sont poursuivies sur une assez grande échelle pour que la colonie vive actuellement de ses produits.

La population aborigène est très nombreuse, des calculs approximatif l'évaluent à 30,000 âmes. Ces sauvages étaient auparavant d'après le témoignage de Mgr. Demers extrêmement cruels et abrutis, mais depuis la venue des aventuriers à la recherche de l'or, le peau-rouge a subi l'influence de la civilisation et il s'est adonné en général aux travaux miniers, à l'agriculture et même au commerce. Il ne s'est pas adouci graduellement sans faire payer bien souvent aux blancs leurs audacieuses entreprises; lorsqu'il les conduisait à travers la forêt ou qu'il dirigeait leur pirogue dans des endroits de navigation difficile, souvent il en profitait pour assassiner ces faces pâles ou les vouer à une mort certaine.

Comme en Australie et en Californie, c'est l'immigration des chercheurs d'or qui a colonisé et peuplé le pays. Car avant la découverte de l'or dans la Colombie, le sauvage seul errait dans ses solitudes si l'on en excepte les agents et les trappeurs de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Depuis, la population blanche a atteint en 1858 le chiffre de 17,000, mais avec la diminution de la fièvre de l'or, elle est tombée à 8,000 en 1859, à 7,000 en 1860 et 5,000 en 1861; on l'évalue à présent à 10,000, sans compter l'île de Vancouver, qui comprend environ 6,000 âmes.

M. Mitchell rappelle qu'au commencement de l'exploitation des "placers," on a vu des lieux se peupler puis être désertés comme par enchantement suivant l'état des mines et suivant l'enthousiasme ou l'encouragement des mineurs. Il nous parle aussi de l'île Vancouver étroitement alliée

à la Colombie qui possède des gisements de houille avec laquelle elle fait un commerce très étendu; on y a découvert des alluvions aurifères; son sol n'est pas généralement arable, mais là où il y a des zones favorables les défrichements augmentent incessamment.

De même qu'en Russie, en Australie, dans le comté de Carabus aux Etats-Unis, en Californie, dans la Nouvelle-Ecosse, la première révélation de l'existence de l'or dans la Colombie est due à une circonstance fortuite. Si l'on en croit M. C. Mayne, auteur de *Four years in British Columbia and Vancouver Island*, la connaissance du métal recherché serait due à un sauvage qui trouva une grosse pepite, en se désaltérant à la rivière Nicowameen et la porta à l'officier en charge du fort Kamloops. En tous cas la découverte de l'or fut annoncée officiellement en 1856. Un an après une bande de canadiens et métis de la Rivière Rouge sous la direction d'un nommé Joseph Laviguer traversa les Montagnes Rocheuses et hasarda la première expédition à la recherche des trésors enfouis dans le lit de la rivière Fraser. Ces intrépides travailleurs découvrirent des gîtes alluviaux qui leur rapportèrent de \$25 à \$30 par jour et par homme. La renommée ébruita partout leurs succès; des milliers de chercheurs d'or s'apprêtèrent à suivre leur exemple et on se dirigea en foule vers tous ces nombreux cours d'eau de la Colombie qui comme l'ancien Pactole devaient charrier des paillettes d'or. Ce fut une fièvre générale aussi forte que celle qui avait causé les immigrations précédentes à la Californie et en Australie.

Comme toujours les uns obtinrent de beaux résultats et les autres ne subirent que des mécomptes. On s'exposa à des labeurs incroyables comme à des privations excessives pour fouiller les entrailles dorées du nouvel Eldorado.

M. Mitchell nous en donne des descriptions saisissantes; on bravait les précipices, les torrents que l'on devait passer à gué et la mort sous les mille formes affreuses qu'elle se présentait. Il dit qu'il y eut des alternatives de succès et de revers, d'exaltation et d'abattement, et qu'en 1858 on avait pu recueillir \$2,000,000 en or.

Durant les quatre premières années de l'exploitation, le nombre des mineurs varia de 8,000 à 5,000. On alla de découverte en découverte et il appert qu'en 1862, un Canadien du nom de Choquette découvrit la riche section aurifère de Steekeen River.

Les fameux "placers" seuls d'Antlet Creeker d'une exploitation facile et d'une richesse inouïe ont produit chaque jour au moins \$10,000. Et selon certaines évaluations le produit total des mines de la Colombie en 1861, serait de \$6,791,409.

Les deux districts les plus renommés sont ceux de Cariboo et de Big Bend, et on considère William's Creek, l'un des cours d'eau, comme ayant été le plus riche du monde; on a retiré des sommes fabuleuses de ce tributaire.

C'est pendant les trois années, 1863, 1864 et 1865 que les mines de la Colombie Anglaise ont été les plus productives, car la valeur certifiée de l'or exporté est de \$8,000,000.

On continua à faire de nouvelles découvertes mais malheureusement il manqua une mise assez abondante de capitaux qui, comme l'énonce M. Michel, eussent fertilisé ce vaste champ au point d'en quintupler annuellement les profits et l'exploitation minière de ce vaste territoire est restée entre les mains d'aventuriers sans ressources. Ainsi il ne faut pas s'étonner si avec tous ces trésors incalculables l'exportation jusqu'à la fin de 1867 n'a pas dépassé \$17,000,000. Si le rendement a été supérieur dans la Californie c'est qu'on y a dépensé des millions, particulièrement dans le comté

d'Eldorado, pour construire de grands canaux dans le but d'appliquer la méthode hydraulique pour le lavage des dépôts aurifères et que l'exploitation y a été aidée de l'habileté d'ingénieurs compétents.

Avec M. Michel nous espérons en une meilleure utilisation de toutes ces richesses naturelles dans l'avenir le plus prochain possible.

Le discours de M. Galt a été accueilli avec beaucoup de faveur en Angleterre et l'attitude de la Chambre des Communes est également l'objet des plus grands éloges. Les journaux de toutes les nuances ont regardé le discours du député de Sherbrooke et les témoignages d'approbation de ses collègues comme une protestation opportune, digne et courageuse contre les vantardises de Chandler et de Sumner.

Le *Standard*, l'un des principaux journaux conservateurs, reprend en l'appuyant de nouveaux arguments, la thèse soutenue par M. Galt, que le Canada et l'Angleterre ont autant et plus de raison de demander compte aux Etats-Unis des projets des Fénians, que ne peuvent en avoir nos voisins pour se faire payer les vaisseaux coulés ou brûlés par l'*Alabama*.

Les Fénians n'avaient aucune des conditions requises par les belligérants, et cependant les autorités américaines leur ont permis de s'organiser autant que le permettaient leurs moyens, de s'exercer et de faire tranquillement tous leurs préparatifs d'invasion du Canada.

Le *Times*, l'un des interprètes les plus fidèles du gouvernement actuel, revient sur la question de l'indépendance du Canada, pour dire que l'Angleterre nous a déjà concédé le gouvernement responsable, et nous a de fait conféré tous les droits des peuples indépendants, et qu'elle ne nous retiendra pas malgré nous, quand nous voudrions rompre les liens qui nous unissent à elle, mais que jamais elle ne permettra que les Etats-Unis nous imposent de force leur domination; l'Angleterre ne parera jamais au danger d'une guerre avec les Etats-Unis en abandonnant une de ses possessions.

Il y a grande émoi, depuis quelques jours, au Bureau de police, au sujet des nouveaux règlements concernant les charretiers.

Jusqu'à présent, les automédons brevetés devaient mettre le numéro de leur voiture dans une place apparente de leur véhicule, pour l'information de ceux qui pouvaient avoir quelques réclamations à faire. Ce numéro était surtout destiné à l'identification du propriétaire de la voiture, afin de savoir à qui s'adresser, dans le cas de dommages réels causés par la voiture ou par celui qui en est chargé, dans l'exécution des obligations imposées par la licence que fournit la corporation.

L'identification du cocher lui-même s'obtient par le numéro que chacun d'eux est tenu de porter dans sa poche et de produire à la première demande d'un agent de police.

Pour remplir l'intention du règlement, les charretiers avaient placé le numéro de leur voiture à l'arrière du siège; c'est là qu'on peut le voir plus aisément, et nous croyons que cette pratique est suivie dans la plupart des villes d'Europe et d'Amérique.

Récemment, un arrêté du Chef de Police a fait connaître que ce numéro serait placé sur le panneau droit de la voiture. Cette disposition n'est certainement pas une réforme, et si ce numéro doit servir à quelque chose, il faut que le public puisse le voir facilement, et pour cela il falloit le laisser derrière la voiture.

Mais il y a un ordre qui soulève encore plus de récriminations que tout cela, c'est celui qui veut que chaque cocher porte sur son chapeau une énorme plaque de plomb sur laquelle est gravé le numéro qui sert à l'étiqueter.

Ce morceau de métal est d'un aspect tout à fait disgracieux, et donnerait aux cochers un aspect dont se plaindraient les premiers, ceux qui requièrent leurs services. On n'a pas besoin d'enseignes aussi voyantes pour indiquer partout qu'on est obligé de se servir de modestes voitures de louage.

Pas une seule plainte n'a été déposée à la police contre les difficultés d'identifier un cocher ou une voiture, et ces précautions exagérées contre un danger que personne encore n'avait remarqué sont d'un luxe dont le public se serait facilement passé.

Outre que la vente de cette pièce métallique est une imposition, légère souvent, mais injuste sur une classe nombreuse, et qui paie assez cher pour l'exercice de son ingrat trafic.

Nous apprenons que les charretiers ont adressé leurs réclamations au Comité de Police, qui devra faire ses représentations au chef de Police; nous espérons que le Comité ne prendra aucune décision avant d'avoir entendu tous les intéressés.

L'excitation créée à Toronto par la suspension de la Royale Canadienne, a fini par disparaître complètement. Les porteurs des billets de cette banque ont repris confiance dans leur valeur et ne songent plus à les vendre. Tous les marchands des rues King et Yong, les prennent au pair.

INFORMATIONS.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. E. Lef. de Bellefeuille, à l'instar de notre estimé concitoyen, M. Olivier Berthelot, a reçu lui aussi une décoration pontificale. Le président de notre comité de zouaves canadiens a été fait Commandeur de l'Ordre Illustre de Pie IX, ainsi que notre correspondant romain nous l'a appris le premier et M. de Bellefeuille qui a écrit l'histoire de l'œuvre si éminemment catholique a été créé Chevalier du même Ordre. Nous félicitons M. de Bellefeuille sur cette insigne distinction qui récompense bien de nobles services à la grande cause catholique sur laquelle l'œuvre de nos zouaves a contribué à jeter un vif éclat dans notre pays et à l'étranger.

Alphonse Raby, Ecr., Avocat, de Ste. Scholastique, a été assermenté, hier, devant l'un des juges de la Cour Supérieure, comme Shérif pour le district de Terrebonne.

Les nouvelles particulières que nous recevons des Iles Magdeleines vont au 15 Mai.

A cette époque, 200 goélettes étaient rendus au Havre Amherst pour la pêche du hareng. On regrettait vivement que la *Canadienne* ne fut pas arrivée auparavant, parce que c'était le temps où sa présence était le plus nécessaire.

Nous avons également reçu des nouvelles de Gaspé. Tous les bâtiments partis de Jersey avec des marchandises et des fournitures de pêche étaient alors arrivés.

Les bâtiments qui vont se charger de sel à Cadix, Espagne, étaient aussi arrivés.

Le Parlement de l'Allemagne du Nord a réjété une proposition ayant pour objet de payer les députés.

M. Horsman, l'un des compagnons de M. Lowe, que M. John Bright avait si pittoresquement qualifié d'Adullamite, et qui avait été battu à Strand lors des élections générales,

vient de se faire élire à Liskeard. Il avait pour adversaire Sir F. Lyett, un libéral, et celui-ci n'a pas craint de déclarer que le triomphe de M. Horsman était dû aux conservateurs.

La Convention commerciale dont nous avons annoncé la réunion à la Nouvelle-Orléans, continue ses séances.

Elle vient de se prononcer pour la construction d'un chemin de fer qui relierait directement les Etats du Sud à l'Océan Pacifique. Selon elle, le tracé de ce railway devrait suivre la 32ème parallèle à partir de Rio Brazos, et aboutir à San Diego de Californie. C'est, à peu de chose près, le tracé déjà recommandé par le général Frémont.

La Convention s'est aussi occupée de la navigation du Mississippi. Elle a adopté des résolutions dans lesquelles elle se joint à la Chambre de commerce de la Nouvelle-Orléans pour demander que le Congrès consacre de plus fortes sommes au dragage des bouches du Mississippi, où le passage des gros navires devient de plus en plus difficile.

L'empereur Alexandre vient de décréter le transfert de la capitale de la Russie de St. Pétersbourg à Kiew, chef-lieu de l'Ukraine. De cette position, la Russie, on le comprend, pourrait agir sur Constantinople, avec plus de force que de Saint-Pétersbourg.

Déjà on construit à Kiew un palais pour le czar, et l'impératrice a acheté les vastes propriétés du comte Branicki.

Dès que Kiew sera devenu la résidence de la cour, 120,000 hommes de la garde impériale seront appelés en Ukraine; et avec les troupes des circonscriptions militaires voisines, le czar aura là, sous la main, de 200 à 300,000 hommes, toujours prêts à passer la frontière autrichienne ou la frontière ottomane. Les chemins de fer amèneraient facilement de Moscou et d'Odessa, et même de Kharkoff-Taganrog, d'importantes réserves; et le czar pense que cette puissante armée vaudrait mieux pour son ambition que la diplomatie un peu sénile et fort coûteuse du prince Gortchakoff. La Pologne ne donne plus d'inquiétudes à Saint-Petersbourg, et on se dispose à en profiter.

Le général Sickles, qui vient d'être nommé par le président Grant ministre des Etats-Unis à Madrid en remplacement de M. Hale, serait chargé, selon le bruit répandu à Londres, d'entamer d'une manière modérée des négociations avec le gouvernement espagnol pour l'achat de Cuba. On ajoute que l'attitude de neutralité que le gouvernement conserve maintenant au sujet des affaires de Cuba serait prise en vue de faciliter au gouvernement espagnol l'entrée dans ces négociations, auxquelles il se refuserait probablement à prendre part si l'Espagne souffrait une défaite humiliante. Car il est bien connu que le général Prim tient à conserver l'honneur et le prestige militaire coûte que coûte.

Des lettres de la Vera-Cruz font connaître un incident assez curieux de la catastrophe de Queratero. Lorsque Maximilien était détenu dans cette vile comme prisonnier de guerre, plusieurs de ses amis ont fait des tentatives pour le sauver. L'ex-ministre de l'empereur, don Navarra, a transmis entre les mains de M. Magnus, ministre prussien, la somme de 10,000 pesos (52,000 francs), pour être employée à la libération du prisonnier. On sait que tous les efforts du baron Magnus ont échoué. Après la mort de Maximilien, don Navarra a prétendu que ces 10,000 pesos avaient été pris sur sa fortune particulière, et il n'a pas hésité à prier M. Magnus de vouloir bien les lui rendre. Mais ce dernier n'a pas répondu à cette demande, et il a versé la somme entre les mains de l'empereur François-Joseph, sous prétexte qu'elle faisait partie de l'héritage de son malheureux frère. Don Navarra n'a rien voulu rabattre de ses réclamations, et il vient de porter plainte contre M. Magnus devant le tribunal civil de Berlin, où la cause sera jugée prochainement.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES.

SERVICE PRIVÉ.

Ottawa, 26.—Ce qui suit est un résumé de l'acte pour l'établissement d'une Cour Suprême pour la Puissance :

La Cour Suprême sera composée de six juges puisnés et un juge en chef; quatre d'entre eux formeront un quorum. Le juge en chef devra être un avocat de pas moins de 15 ans de pratique dans l'une des provinces, ou juge de la Cour Supérieure. Les six juges devront être déjà juges de la Cour Supérieure ou avocats pratiquants depuis 10 ans. Le juge en chef aura rang et préséance sur tous les autres juges de la Puissance. Les juges de cette Cour pourront être privés de leur office sur une adresse du Sénat et de la Chambre des Communes. Leur salaire (on n'en mentionne pas le montant) sera payé à même le fonds consolidé de la Puissance. Une allocation des deux tiers de leur salaire sera accordée à ceux qui se retireront après quinze ans de service. La Cour aura juridiction d'appel, civile et criminelle pour toute la Puissance. Il y aura appel à la dite Cour Suprême de tous jugements des Cours d'Erreur et d'Appel, du Banc de la Reine, de la Chancellerie et des Plaids Communs pour Ontario; de la Cour du Banc de la Reine et de la Cour Supérieure pour Québec; des Cours Exécutive, Criminelle et Supérieure de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Elle siègera deux fois par année, vingt jours chaque fois, à Ottawa, le 3e lundi de janvier. La Cour aura pouvoir de renvoyer l'Appel ou de rendre le jugement que de droit, avec les dépens. Les procédés sur les Brefs d'Erreur seront en autant que possible et toutes les fois qu'il ne sera pas autrement pourvu par l'acte, conformes à la pratique de la Cour de l'Echiquier en Angleterre. Le droit d'appel sera prescrit par l'espace de deux ans depuis le jugement final de la Cour Inférieure, et par six mois pour tout jugement interlocutoire. Un cautionnement de \$500 sera exigé. Cette Cour aura seule juridiction dans les cas d'Extradition, et d'Amirauté pour offenses commises sur les eaux de l'intérieur de la Puissance. Les poursuites de la Couronne se feront au nom du Procureur-Général de la Puissance. Il y aura un registraire de la Cour dont le bureau sera à Ottawa, et quatre députés-registres avec bureaux à Toronto, Québec, Halifax et Fredericton (on ne mentionne pas le salaire). Un avocat n'ayant pas moins de cinq ans de pratique, pourra être nommé rapporteur. Les honoraires du registraire et de ses députés seront payables en estampilles.

Ottawa, 26.—Les délégués de Terre-Neuve se sont abouchés avec Messrs. Tilley et Rose pour l'arrangement concernant la position financière que devra occuper cette province dans la puissance.

On ne s'attend pas à une longue discussion sur cette question ainsi que sur celle du Nord-Ouest. La session se terminera vers le 20 juin.

Les élections d'un maire en remplacement de M. Friel auront lieu demain. On pense que ce sera J. Rochester.

Ottawa, 26.—Il paraît que M. Desbarats est déjà nommé surintendant des impressions du gouvernement, avec un salaire de \$2,000 par année.

Les résolutions concernant l'acquisition du territoire de la Baie d'Hudson, etc., qui doivent être présentées vendredi, ont été distribuées hier soir. Elles contiennent le récit détaillé des négociations déjà publiées avec conclusions appropriées.

Ottawa, 27.—Les délégués de Terre-Neuve ont eu aujourd'hui une entrevue avec les ministres, et l'on paraît assez satisfait des deux côtés, quoique rien n'ait encore transpiré. Les deux partis dînent ce soir chez l'hon. John Young.

Environ une demi-douzaine de soumissions ont déjà été reçues pour les impressions départementales.

M. Frank McDonald a été élu maire à la place de feu M. Friel.

Ottawa, 27.—Demain l'hon. M. Langevin présentera des résolutions à l'effet d'imposer sur chaque émigrant ici d'Europe un droit de \$1, et de \$1.50 pour ceux qui n'ont pas le certificat exigé. Ce droit sera payable par le capitaine du navire, au premier port canadien où il entrera.

Sir John proposera aussi demain les résolutions suivantes pour rembourser aux Juges de la Cour Supérieure leurs dépenses de voyage. Dans Ontario, chaque Juge de la Cour Supérieure de Loi ou d'Equité recevra \$100 pour toutes les fois qu'il tiendra la Cour hors du comté de York et de la ville de Toronto.

Dans la province de Québec, tout juge aura droit à une rémunération de \$100 toutes les fois qu'il se déplacera pour assister à un terme d'appel ou criminel. A tout juge de la Cour du Banc de la Reine siégeant dans une autre Cour, \$6.00 par jour. A tout juge de la Cour Supérieure siégeant ailleurs, 6 dollars par jour. Et de même pour les juges de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

On permettra à tout juge de la Cour d'Appel et d'Erreur dans Ontario qui aura siégé pendant 15 ans de se retirer avec les deux tiers de son salaire, lequel salaire sera exempt de toutes taxes quelconques.

Qu'il est expédient de fixer le salaire des juges de comtés dans Ontario et le Nouveau-Brunswick, à la somme de \$2,000, avec \$200 pour dépenses de voyage, à l'exception de ceux de St. Jean et de York qui recevront \$2,400, avec \$200 pour dépenses de voyage.

Qu'au cas où le gouvernement de Québec jugerait nécessaire la nomination d'un nouveau juge pour Montréal, le salaire de tel juge sera fixé à \$4,000.

Qu'il est expédient d'accorder une allocation de \$600 aux juges des cours de Vice-Amirauté dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

Que le tout soit payé à même le fonds consolidé du Canada.

Ottawa 28.—Le Lieut.-Col. J. Hurteau a été nommé Arbitre Officiel de la Province de Québec. Les nombreuses expropriations occasionnées par les travaux du Chemin de Fer Intercolonial, et ces travaux surtout donnent à cette charge une importance inusitée. Le tribunal se composera de M. Hurteau pour le Bas Canada, Vancoughnet et Kirkpatrick pour le Haut-Canada et Compton pour la Nouvelle-Ecosse.

Sur la demande du conseil de M. Lanouette, le comité pour l'élection d'Hochelaga a recommandé l'émission d'un nouveau bref, nommant M. Belanger, commissaire pour prendre la déposition de M. J. B. C. Trestler chez lui.

Ottawa, 29.—Un ordre de milice requiert que les armes, accoutrements, etc., soient tenus dans les arsenaux, sauf avis contraire, pour fins d'exercice militaire.

En dehors des villes lorsque le capitaine d'une compagnie de volontaires décèdera, le commandement sera transféré au major de brigade et l'officier senior de ce dernier aura charge des magasins publics, etc.

Le rapport du commerce des chemins de fer pour le mois d'avril démontre pour 1868 un total de \$987,993 contre \$989,960 en 1869.

L'escompte sur les envois américains est de trente pour cent cette semaine.

Ottawa, 1er juin.—Le comité pour s'enquérir de l'administration de la justice dans le Comté d'Outaouais s'est organisé aujourd'hui.

Le Juge Lafontaine et ses accusateurs sont notifiés de comparaître jeudi prochain devant le comté.

On croit que le premier ne sera pas présent, mais que ses adversaires seront là pour soutenir le mérite de leurs accusations.

Toronto, 27.—La compagnie du chemin de fer du Nipissing demande des Ingénieurs qui devront envoyer leur application avant le 15 Mai prochain pour faire le tracé de la ligne. La Cour de Révision a réduit aujourd'hui les rôles de cotisation d'une somme de \$41,000.

On rapporte que les Etats-Unis ont l'intention de remplacer les scellés qu'ils mettaient sur les marchandises en transit pour l'Europe ou les provinces maritimes par des certificats consulaires.

Toronto 28.—Demain l'on publiera une annonce appelant tous les actionnaires en retard à payer dans les 30 jours, ou l'on procédera.

L'annonce conclue en espérant que tous se feront un devoir de payer sous le plus bref délai afin que la Banque puisse reprendre ses affaires au plus tôt. Il y a eu une légère course sur la Banque Ontario mais sans conséquence.

Toronto, 1er juin.—Les directeurs de la banque *Royal Canadian* ont choisi trois hommes d'affaires expérimentés, afin d'examiner les affaires de la banque et de faire leur rapport à la séance prochaine de Juillet, temps où l'on pense pouvoir recontinuer les affaires de cette institution.

On continue à prendre activement des parts dans le chemin de fer à voie étroite : Toronto, Grey et Bruce.

Québec 28.—Le SS. *Damascus* de Glasgow avec 403 passagers, est retenu à la Quarantaine, par suite de la petite vérole qui s'est déclarée à bord.

L'on a recueilli en souscription la somme de \$778 pour l'encouragement des Missions Canadienne Française aux Etats-Unis.

Québec, 29.—D'après une proclamation de la Gazette officielle, une partie de la paroisse de l'Ange Gardien, comté de Rouville, a été détachée et formera une municipalité distincte sous le nom de village de Canrobert.

La séance du Conseil a été tumultueuse comme ses précédentes; les Conseillers se sont invectivés de la manière la plus outragante.

Nous avons eu un mariage fashionable. Le Capitaine Mackenzie, du 78ème Highlanders, a épousé Mlle. Falkenberg, fille du baron Falkenbergh, Consul de Norvège et de Suède.

Le contre-maitre du *Margaret* d'Aberdeen donne le récit le plus navrant du naufrage de ce vaisseau comme du *Zetus* qui se sont heurtés sur le *Cariboo Reef*. Il est le seul survivant de tout l'équipage qui a péri et a été gravement meurtri; il a été recueilli sur le rivage par deux Canadiens nommés Boucher et Lévesque qui lui ont donné les meilleurs soins possibles.

Le steamer *Damascus*, maintenant détenu à la quarantaine, a eu à bord trois cas de petite vérole, 2 d'autres maladies et deux morts parmi les passagers.

Québec, 31.—La garnison a été inspectée aujourd'hui par le Général Bissett en grande pompe.

Le Major de ville Pope a failli se tuer en tombant de son cheval.

La procession hier, était superbe, Mgr. l'Archevêque officiait et portait le T.-S. Sacrement.

On a trouvé 19 cadavres des naufragés du *Zetus* près la Pointe aux Cariboux.

St. Jean N. B. 27.—Le *Serapis* est arrivé d'Halifax et doit prendre ici la Batterie d'Artillerie G., et à Fredericton le 22ème. Régiment.

Le Procureur Général est parti avec le secrétaire Provincial pour Ottawa.

M. Kelly a été élu dans West Moreland avec une grande majorité.

Mardi soir le feu a consumé la demeure de M. Alexandre; une femme et deux enfants ont péri dans les flammes.

Le marché aux farines est lourd et sans changement.

St. Jean, N.B., 29.—Le SS. de Sa Majesté le *Séparis* a fait voile cet avant-midi, après avoir pris à son bord la Batterie G de l'artillerie royale et le 22e de ligne.

Le marché aux farines continué d'être tranquille; superfine de \$5.00 à \$5.40 et choisie de \$5.00 à \$5.25.

Pointe-aux-Pères, 30.—Le SS. *Peruvian* a été signalé, à 2-30 p.m.

Il amène 51 passagers de cabine, et 692 d'entrepont.

Le SS. *Cléopâtre* est aussi passé à 2:20 p.m. avec 250 passagers.

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIEE.

AMERIQUE.

New-York, 26.—On rapporte que les comptes de W. C. Rushmore, le Président de la Banque Atlantique Nationale de Brooklyn, qui a été tué dans le dernier accident de chemin de fer de Long Island, montrent un déficit de \$250,000. Il y a eu une course sur la Banque qui n'a pas duré longtemps vu que les directeurs se sont engagés personnellement à faire honneur aux affaires de la Banque.

Le *Rising Star* d'Aspinwall a amené hier parmi ses passagers le Senor Bethincourt, commissaire de facto du gouvernement cubain, accrédité à Washington.

New-York 26.—Le correspondant du *Post* à Washington mande que le Président lui-même a pris entre ses mains la question de l'Alabama. Il dit que l'Angleterre a établi là un précédent dont elle devra subir les conséquences au cas d'une guerre avec une puissance étrangère. Inutile donc pour les Etats-Unis de poursuivre la discussion tant que l'Angleterre soutiendra que le principe invoqué par elle est juste, et les Etats-Unis auront assez tôt l'occasion d'une revanche. Au contraire si elle refuse de reconnaître pour elle-même ce principe qu'elle invoque contre les autres, il sera encore temps de reprendre la vieille discussion.

New-York 26 mai.—On rapporte en cette ville que le gouvernement Espagnol doit bientôt publier un décret ordonnant à tous les sujets Espagnols, tant du royaume que des colonies qui sont propriétaires à Cuba, d'avoir à enregistrer leur nom chez le consul Espagnol le plus voisin, si non leurs propriétés seront sujetes à confiscation.

Madrid 26.—Les Cortez sont à discuter les articles de la constitution qui ont rapport aux colonies.

Senor Castellar, faisant allusion à Cuba, dit que si l'Espagne avait suivi la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre à l'égard du Canada, en accordant à ses colonies les libertés qu'elle réclame auj. pour elle-même, elle n'aurait pas à déplorer la révolte de cette colonie.

Le maréchal Serrano répondit que lors de sa nomination le Capt. Gen. Dulce avait offert toutes les libertés désirables aux cubains qui malheureusement ont mal compris les intentions du gouvernement de la mère-patrie. La rébellion est maintenant vaincue phisiquement parlant, mais les esprits se calment très lentement. Aussitôt que l'île sera rétablie dans son état normal, le gouvernement métropolitain s'entendra de concert avec les députés cubains, pour supprimer l'esclavage, et punir toutes les personnes engagées dans le commerce des esclaves.

New-York, 27 mai.—La lettre publiée par le *Times* de Londres le 12 courant, sous la signature d'Un citoyen Américain, à propos de la question de l'Alabama avait été communiquée à ce journal par M. Grimes Sénateur de l'Yowa.

Washington, 27.—M. Fish de l'avis de M. Boutwell a décidé que le SS. *Quaker City* serait retenu jusqu'à ce que l'on ait institué des procédés judiciaires pour vérifier les assertions des deux partis.

Chic go, 29.—Fari e l rme, extra du printemps de 4.95 à 6.25.

Blé—Incertain, ventes de No. 1 de 1.17½ à 1.18½; No. 2 de 1.15 à 1.15½; pour argent comptant de 1.12½ à 1.13½, pour être livré en juin.

Blé d'inde—Actif et en hausse, ventes de No. 1 de 68½ à 68¾; No. 2 de 52½ à 52c.

Avoine—En hausse, ventes de No 2 de 60½ à 61c; pour argent comptant de 59½ à 60c, vendeurs à 61c livrable en juin.

Sigle—En baisse et incertain, ventes de No 1 à 1.03.

New York, 27.—L'assemblée presbytérienne s'est terminée par la Réunion des deux Ecoles, de la nouvelle et de l'ancienne, par un vote presque unanime.

La Havane, 25.—Le Capt. Gén. Dulce est très malade d'un cancer qui doit le conduire infailliblement au tombeau.

Un vaisseau Espagnol a fait feu par méprise sur les troupes de l'Espagne et a tué 40 hommes.

New-York 28.—Le *Herald* a la dépêche suivante de Londres concernant la lettre de M. M. Laird expliquant leur position et leur conduite.

Le navire a été construit par eux comme un navire ordinaire et à la connaissance du ministre américain comme du gouvernement anglais. Il était connu que le navire était un navire de guerre commandé par les confédérés. Il fut construit publiquement et sans hâte intempestive, et, si l'on eût cru alors que la chose était illégale il était facile alors au gouvernement de s'y opposer.

Lorsqu'au 21 juillet les officiers de douane furent informés qu'il était prêt à prendre la mer, on ne fit aucune démarche pour l'y retenir quoique l'on sût que l'on engageait des matelots pour en faire le service. Le bâtiment partit d'ailleurs sans armes ni soldats, ce dont il se pourvut aux Iles Açores. L'opinion générale, même celle des hommes de loi était en leur faveur.

Le *Star*, l'organe de M. Bright, dit que la lettre des Lairds aggrave la position du gouvernement anglais en prouvant que ce dernier a, par son silence, approuvé tout ce qui se faisait, lorsqu'il savait que le navire avait été construit expressément pour ruiner le commerce des Etats-Unis. Il était alors de son devoir de mettre en force l'acte concernant les Enrôlements étrangers et de l'appliquer au présent cas, ce qui eût suffi.

New-York, 28.—Il est bien avéré maintenant que le "Quaker City" est destiné pour Haïti, et qu'un jour ou l'autre, il doit opérer pour ou contre Salnave.

Une dépêche spéciale au *Times* dit que l'affaire du Lizzie Major est décidément réglée, réparation sera faite aux Etats Unis.

Il s'élève plus d'un doute sur la qualité de sujet américain réclamée par les prisonniers.

Chicago, 28.—La tempête de mercredi a fait beaucoup de dommages aux grains dans diverses parties du Nord et de l'Ouest et plus particulièrement dans la partie centrale de l'Etat.

Wheeling West, Ve. 28.—La tempête a été terrible hier, elle a causé des pertes de toute nature pour un montant de 20 à \$30,000.

New-York, 29.—On mande de Paris au *Herald* que les américains résidant à Paris ont présenté une adresse d'adieu au Général Dix, à laquelle il a répondu en conviant 400 de ses compatriotes à un banquet donné le 13 juin au Grand Hôtel.

San Francisco, 28.—La ville de Georgetown, Californie, a été détruite hier par le feu et un grand nombre de vies ont été perdues.

New-York, 29.—Le prince Louis Ferdinand de Bourbon de Naple, neveu de l'ex-roi Ferdinand, a épousé hier Senorita Amélie Hammel de la Havane. Le mariage a été fait par le Rev. Dr. Wiseman dans l'Eglise St. Pierre, de Jersey City. Le même couple a été marié il y a quelques temps sous des circonstances particulières par le Juge Dodge, dans la Cour de Police du Marché Jefferson, de cette ville.

Le *Times* dit qu'il n'est pas probable que l'Angleterre reprenne bientôt les négociations de l'Alabama.

La lettre de M. Grimes au *Times* de Londres est vivement critiquée.

New-York, 30.—Le SS. *Alaska*, d'Aspinwall est arrivé.

La petite vérole s'est mise à bord d'un vaisseau anglais le *Cameleon*. On en rapporte déjà 14 cas.

La nouvelle que la Bolivie menaçait d'envahir le Pérou est fautive; la meilleure entente possible règne entre les deux puissances.

Les ravages de la fièvre jaune sur les côtes du sud ont considérablement diminué.

La révolution au Guatemala est apaisée.

Le volcan d'Yraclo, est en pleine éruption. Il vomit continuellement des torrents de lave enflammée qui débordent au loin dans les campagnes et sèment la désolation et la ruine. Plusieurs chocs de tremblement de terre ont été ressentis dans le voisinage.

New-York, 30.—On mande de la Havane au

Herald que Walmesada a été fait prisonnier par les insurgés et ses troupes chassées de Bayamo. Un engagement meurtrier a eu lieu le 6 près Puerto Padre, qui se termina par la défaite des Espagnols.

Deux cents soldats Espagnols sont morts du choléra, et l'on dit que le reste est démoralisé.

New-York, 31.—Le correspondant du *Herald* à Lima, lui écrit que le gouvernement du Pérou a reconnu les droits de Belligérants aux Insurgés cubains avec tous les privilèges qui en découlent. Les insurgés ont même demandé l'usage de ses monitors.

Le Chili doit bientôt leur accorder la même faveur.

La constitution provisoire de Cuba reconnaît à tous les cubains égaux sans distinction de couleur.

Elle proclame l'indépendance des trois grands pouvoirs de la nation, et divise l'île en quatre Etats représentés par un nombre égal de membres. Tout homme au-dessus de 20 ans a droit de vote.

Le Pouvoir Exécutif est donné au Président qui est responsable à la Chambre des représentants.

Le Président est aussi général en chef de l'armée, et pourra se nommer quatre secrétaires d'Etat.

Une loi spéciale devra constituer les tribunaux.

Cespedès a été élu Président à l'unanimité.

Liberté de cultes, et liberté de la Presse.

New-York 1er Juin.—Une dépêche de St. Pétersbourg au *Herald* mande que l'Empereur de Russie a signé son intention d'envoyer un délégué extraordinaire à Washington dans le but de féliciter le Président Grant sur le succès de son élection et aussi pour lui exprimer la valeur que Sa Majesté attache à une continuation de relations amicales entre les deux pays.

EUROPE.

Paris, 25, minuit.—D'après les rapports reçus jusqu'à cette heure des différents départements, l'opposition ne compte encore que 26 membres élus contre 296 candidats officiels. On ne connaît pas encore les résultats dans 48 districts.

Le *Moniteur* annonce la conclusion d'un arrangement entre la France et l'Italie pour l'évacuation de Rome en septembre prochain.

Un télégramme envoyé de Paris au *Herald* de New-York dit : les candidats Orléanistes, légitimistes ou républicains ont tous été battus. Les radicaux sont victorieux à Paris et Lyons. MM. Thiers et Jules Fabre sont défaits.

Le nouveau Corps Législatif ne sera composé que de membres ministériels et radicaux. Il s'assemble au 15 juin.

Florence, 26.—Le consul autrichien à Leghorn a été assassiné pendant qu'il se promenait avec le colonel Grenville qui a aussi été blessé. On dit que c'est une vengeance privée et que le colonel Grenville était la victime désignée d'avance.

Londres, 26.—Le Derby a été gagné par « Pretender » le vainqueur de New Market.

« Pero Gomez » était le second à très peu de distance; « Drummer boy », le troisième, et « Gomez » le quatrième. Vingt-deux autres chevaux couraient en même temps et arrivèrent dans l'ordre suivant : Duke of Beaufort, Rupert, Byshatorth, Alpinstock, Martyrdom, King Coypetus, Thorwalden, Defender, Ethus, Devere, Kerry, Down, The Algeran, Border, Knight, Lordhawthorn, Neufchatel, Teudos, Tasween, Ladas et Belladrum. Distance : un mille et demi, poids 122 lbs. Temps, 2 minutes 52 secondes. Valeur des prix, £6,900.

Près d'un demi million de spectateurs assistaient à la course. Le prince et la princesse de Galles et le prince Teck étaient présents.

La corbeille de la ville d'Epsom fut gagnée par Conrad; la corbeille de Bentineck par Mysitos.

Florence, 27.—De nouveaux changements ont eu lieu dans le ministère. M. Filippo a résigné son portefeuille de ministre de la justice et a été remplacé par Perunti.

Liverpool, 26 mai à minuit.—La Chambre de Commerce a voté hier soir une adresse de bienvenue à M. Motley, le nouveau ministre américain. M. Paterson dit qu'il était à regretter que les officiers légaux n'eussent pas prévenu la sortie de l'Alabama. C'était un mauvais précédent et le commerce anglais ne manquerait pas d'en souffrir bientôt. Si l'on pouvait y remédier par une compensation modérée, toute l'Angleterre devrait s'en réjouir.

Paris, 27.—Aux derniers rapports, l'opposition ne comptait encore que 28 membres d'élus.

Londres, 27.—M. Geo. Peabody part pour New-York samedi prochain.

La question de l'Alabama fait encore le sujet de toutes les conversations et des commentaires de la presse. Le *Times* de ce matin a un article à propos des révélations faite par Sir Francis Head concernant le vaisseau la *Caroline*.

MM. Laird de Berkinhead, les constructeurs de l'Alabama, ont tout récemment publié une longue lettre contenant plusieurs opinions de juristes décidant que leur action est légale.

Le *Star* journal radical dit que si la conduite de MM. Laird est justifiable, l'Angleterre ne pourra jamais s'en laver les mains.

Le *Post* au contraire, un journal conservateur, dit que la justification de MM. Laird entraîne aussi la justification de l'Angleterre. D'ailleurs la conduite des Etats-Unis vis-à-vis le Canada pendant l'invasion fénienne prouve amplement qu'ils en auraient bien fait autant, l'occasion s'en présentant.

Paris, 27.—L'Hon. M. Washburn, ministre des Etats-Unis ici, a eu aujourd'hui une audience de l'Empereur, et lui a présenté une très jolie adresse dans laquelle il félicite les deux nations sur la bonne entente qui règne entre elles, et qu'il espère devoir durer longtemps encore. Napoléon remercia l'honorable ministre de ses bons souhaits et de ses assurances d'amitié, et lui rendit les compliments d'usage.

Mr. Washburn se rendit ensuite chez le prince Napoléon qui lui fit un accueil très cordial.

Les élections ont donné lieu à quelques troubles à Lille, à Amiens et à Toulouse, mais ce ne fut que très peu de chose et la paix fut bientôt rétablie.

Madrid, 28.—Les volontaires ont fait voile de Cadix pour la Havane.

Paris, 28.—Les journaux officieux disent que les présentes élections ont anéanti tous les ennemis de l'Empire.

Madrid, 28.—Il y a eu des troubles sérieux à Séville et à Cadix.

Paris, 29.—M. Jules Favre n'a pas été déclaré élu, mais il contestera l'élection de son opposant.

Le *Journal Officiel* dément la nouvelle relative à l'évacuation supposée des troupes françaises à Rome.

Londres, 31.—A la Chambre des Communes ce soir, M. Gladstone proposa la troisième lecture du bill pour abolir l'établissement de l'Eglise d'Irlande.

Un grand nombre de pétition contre le projet de loi ayant été lues, M. James Maden, Holt, député de Lancashire Nord-Est, proposa, secondé par Lord Elcho, le rejet du bill. Après une longue discussion, cette motion fut repoussée par un vote de 247 contre 361, et le bill fut adopté par la même division renversée de 361 pour et 247 contre. Ce résultat fut accueilli par les bravos des bancs ministériels. La Chambre s'ajourna alors.

Liverpool, 31.—M. Motley, le nouveau ministre américain en Angleterre, a répondu aux diverses adresses qui lui ont été présentées en assurant qu'il travaillerait avec zèle au maintien de la paix entre les deux peuples unis par les liens du sang et des intérêts, sur les bases éternelles de la justice et du droit, qui sont les seuls guides sûrs des nations.

Le gouvernement et le peuple américain désirent, dit-il, des relations amicales avec la Grande-Bretagne, basées sur la justice et les droits des deux nations, mais quand à la question du libre commerce, elle tombe sous le contrôle du Congrès.

Notes Locales

PERSONNEL.—M. W. Dart notre nouveau consul américain est arrivé en cette ville, sa famille doit bientôt venir l'y joindre.

ARMES ET MUNITIONS.—Les autorités militaires ont reçu ordre d'expédier en Angleterre toutes les armes et munitions dont on n'a pas un besoin immédiat. Le tout devra être embarqué aujourd'hui et lundi à bord du *City of Quebec*.

ACCIDENT.—Hier avant-midi un cheval prit le mors au dents sur la rue St. Laurent, lorsque le conducteur fut lancé à bas et reçut plusieurs blessures assez graves. Il fut de suite transporté à l'Hôpital Général.

L'INTERCOLONIAL.—Le personnel des employés est maintenant au complet et se compose comme suit :

Ingénieur de la division No. 1, Samuel Hazlewood, Ecuyer.

Ingénieur de la Section No. 5, M. Roderick McLennan.

Assistants : MM. M. D. Taylor et D. Chandler.

Employés : MM. Wm. McCarthy, Wm. McPhillips, J. B. Brophy et Dickinson.

Dans le bureau de Rimouski : MM. Edmonds, J. Johnson et N. F. Forrest.

ZOUAVES PONTIFICAUX.—Les sommes d'argent que l'on veut envoyer aux zouaves à Rome devront être déposées à la Banque d'Epargnes, à Montréal avec les noms de ceux pour qui on les envoie. La banque est ouverte de 10 à 3 heures tous les jours.

ECOLE DE REFORME.—Le *Witness* suggère aux protestants d'établir une école du même genre que l'institution catholique de la rue Mignonne qui est en plein fonctionnement. Le *Herald* a donné dernièrement un long rapport du mode d'opération de ce dernier établissement qui fait vraiment honneur à ceux qui l'ont fondé et qui en ont aujourd'hui la direction.

DINER.—A un grand dîner donné par les Officiers de la 1ère Troupe des Hussards Volontaires de Montréal, lundi dernier, anniversaire de la Fête de la Reine, ces messieurs firent présent à leur Sergent Instructeur, le Serg. Ball du 13e H. S. M., d'une magnifique montre en or avec chaîne. Le dîner fut plein d'entrain, et les santés patriotiques furent bues avec enthousiasme et l'on se sépara en très-bel humeur.

SUICIDE.—Dimanche dernier, un jeune homme du nom d'Alexander Bryson, très-bien connu en cette ville, s'est suicidé dans un accès de folie. Il était sujet à des attaques d'épilepsie, et on a, dans l'examen, constaté un ramollissement du cerveau.

COUR DU RECORDER.—29 prisonniers furent traduits devant cette cour.

George Trowels, assant et batterie \$5 ou 1 mois de prison, Aimé McDonald, pour avoir flâné dans les rues à une heure, indue comme prostituée \$5 ou 1 mois de prison. Guillaume Mainville, ivre et conduite désordonnée \$5 ou 1 mois de prison, Elizabeth Wilman, ivresse \$2 ou 15 jours de prison, Catherine Flynn, ivre et brisant des vitres \$5 ou 1 mois de prison, William Donnelly vagabondage \$5 ou 1 mois de prison.

26 courant.—Thomas Devine, charretier, pour avoir flâné avec son carrosse sur la rue St. Jacques, \$2.50 ou 15 jours de prison ; Augustin Lebeau, insultes à Joseph Labelle, \$2.50 ou 15 jours de prison, Mary-Ann Walsh et Catherine Gorden, ivresse, \$5 ou 1 mois de prison ; William Rodgers, ivre et troublant la paix publique, \$2 ou 15 jours de prison ; Francis Desplante et Michel Dicelle, pour avoir flâné avec des prostituées à une heure indue, \$2.50 ou 15 jours de prison ; Angèle Dumas, pour avoir flâné dans les rues à une heure indue comme prostituée, \$5 ou 1 mois de prison ; André Ethier, cruauté envers des animaux, \$2.50 ou 15 jours de prison ; Catherine Brennan, est envoyée sur sa propre demande en prison pour 15 jours.

Nouvelles de l'Intérieur.

ACCIDENT.—Un correspondant nous écrit d'Acton Vale en date du 25 mai :

Tout était en fête hier soir, à Acton Vale, à l'occasion de l'anniversaire de notre Souverain : feu de joie magnifique, musique, vivats, etc, lorsqu'un accident qui aurait pu avoir des suites encore plus fâcheuses, est venu arrêter subitement les élans d'une loyauté bien légitime. On tirait un petit canon que l'on chargeait jusqu'à la gueule, depuis une heure, lorsqu'il éclata tout-à-coup, lançant ses débris dans toutes les directions. Une foule de personnes étaient auprès, mais heureusement une seule fut atteinte à la cuisse lui brisant l'os et les chairs d'une manière affreuse. C'est un jeune sourd-muet du nom de Corneiller. Il se trouvait à une distance de deux à trois cents pieds du fatal canon lorsqu'il éclata, on espère le sauver.

PÊCHE.—Le hareng est tellement abondant cette année qu'à Shédiac il se donne pour 10 centins le 100.

FINANCES DE QUÉBEC.—On assure que le rapport du trésorier de cette ville accuse une meilleure condition financière que celle de l'année écoulée. Nous souhaitons d'abondants surplus à notre vieille sœur québécoise à laquelle ses représentants municipaux font si peu honneur d'après le tumulte et le désordre qui règnent aux séances de son conseil de ville.

CAS DE BIGAMIE.—Il y a une dizaine de mois, un certain individu vint fixer sa résidence à St. Thomas de Pierreville. Il dit qu'il se nommait Gédéon Brindamour, et qu'il était un matelot Français récemment arrivé au pays. Il se fit passer pour gargon et fréquenta une demoiselle Hamel, de St. Thomas. Quelque temps après il voulut l'épouser et il s'adressa à cet effet au Revd. M. Maurault, curé du lieu. M. Maurault, s'objecta au mariage, et demanda à Brindamour son affidavit pour établir qu'il n'était pas déjà marié, ce à quoi Brindamour consentit. Puis ce dernier alla aux Trois-Rivières afin d'obtenir de l'Evêque la dispense requise pour ne publier qu'un ban. Monseigneur Cooke demanda et obtint de Brindamour le même affidavit que celui-ci avait donné à M. le curé Maurault, puis il accorda la dispense demandée. Sur ce M. Maurault célébra le mariage.

Quelque cinq ou six mois s'étaient à peine écoulés depuis lors, quand un mendiant qui passait pour hasard à St. Thomas de Pierreville, vit Brindamour. Le mendiant s'informa de lui et dit qu'il le connaissait bien, parce qu'ils étaient tous deux du même endroit. Il rapporta que Brindamour était de Charlesbourg, qu'il se nommait Joseph Pageotte et avait femme et enfants.

Il raconta que Brindamour avait eu de fréquentes difficultés avec ses voisins, au sujet de leurs terres ; qu'il les avait poursuivies en justice et s'était rendu remarquable par son amour de la chicane et de la tracasserie ; qu'un bon jour Pageotte vendit sa terre et dit à sa femme qu'il partait pour les Etats-Unis ; qu'il partit en effet et que depuis son départ on n'avait plus entendu parler de lui.

Le mendiant ajouta que Pageotte était bien le même que celui qui disait se nommer Brindamour. Ces propos parvinrent aux oreilles de M. le curé Maurault, qui en écrivit sans tarder au curé de Charlesbourg. Celui-ci répondit que l'histoire du mendiant était vraie, et que l'individu en question pouvait bien être son paroissien Pageotte.

Enfin, de plus en plus convaincu que Brindamour l'avait trompé, le père de la femme no. 2 vint le dénoncer aux autorités de Sorel, qui le firent arrêter sous accusation de bigamie.

M. le curé de Charlesbourg a été mandé, et il a identifié Brindamour pour être le nommé Joseph Pageotte, son ancien paroissien.

Après examen préliminaire, Pageotte a été renvoyé aux prochaines assises de la Cour Criminelle et enfermé dans la Prison Commune du district en attendant l'issue du procès.

(Gazette de Sorel.)

Correspondance de Rome.

Rome, le 15 mai 1869.

La nouvelle du jour, qui prime ici, concerne M. Olivier Berthelet. Le St. Père vient de lui conférer le titre de *commandeur* de l'ordre de Pie IX. Ce titre lui vaut le grade de Colonel, dans les troupes pontificales, et lui donne le droit aux épaulettes et à la petite épée (spada.) Son nom est inscrit dans le livre du Capitole, chose que l'on ne fait qu'aux hommes distingués ou qui ont bien mérité de la patrie. Le commandeur prime sur tous les autres comme l'ordre de Pie IX prime sur les autres ordres établis ici.

On dit que ce titre est héréditaire, mais je ne saurais l'affirmer. Le commandeur porte la croix, non pas au côté gauche de la poitrine, mais suspendue dans le cou.

Dans le diplôme (tout de latin écrit), il est dit que ce titre de commandeur lui est conféré pour ses services rendus à l'Eglise, comme président du comité Canadien des Zouaves Pontificaux, et pour le bien personnel fait par lui.

M. Berthelet est le seul au Canada, dans les deux Amériques même, qui ait cette décoration. Il y a des commandeurs de l'ordre de St. Sylvestre, de St. Grégoire, mais il est seul de l'ordre de Pie IX.

Nul doute que cette marque d'attention, d'intérêt donné au pays, cet honneur insigne fait au comité Canadien, seront reçus au Canada avec joie et gratitude.

C'est un honneur auquel on ne devait pas s'attendre, puisque l'on ne le fait pas à tous les présidents de comité pour les Zouaves Pontificaux et par là même c'est une marque d'attention particulière.

Cependant le choix ne pouvait mieux tomber que sur M. Olivier Berthelet, quel autre que lui l'a mieux mérité. Son amour, son dévouement pour l'Eglise sont assez connus pour pouvoir dire que si l'honneur est grand, le mérite l'est aussi; j'oserai dire qu'il en était digne.

Vous vous doutez de la joie que cette nouvelle nous a causée; nous étions heureux, comme Canadiens, de l'honneur que l'on faisait à un Canadien, et comme Zouaves, pour la gratitude envers cet homme qui a tant fait par nous. Au Canada comme ici ce sera, sans nul doute, l'objet d'une joie générale.

Une autre nouvelle d'un autre genre et qui est plus triste était le naufrage du bateau à vapeur "Le Général Abatucci" sombré dans la Méditerranée, dans la nuit de Jeudi à Vendredi, et qui a coûté la vie à plusieurs soldats de l'armée Pontificale.

Voici les renseignements que j'ai pu recueillir et je puis vous en assurer l'exactitude puisque je les tiens de la bouche de Mgr. Daniel, aumônier général des Zouaves. Jeudi matin partait de Marseille le navire "Le général Abatucci," poussé par un fort vent d'arrière, il filait ses trois nœuds et marchait grand train. Vers le soir le vent tournait à la tempête et avait changé de direction. La nuit était sombre et noir, nombre de passagers ont dû se coucher inquiets, car on avait à redouter un fort temps.

Cependant le navire paraissait se jouer des vagues et défier le dangereux élément, c'était un gros temps, mais non une tempête.

Tout alla bien jusqu'à deux heures de la nuit, quand une violente secousse suivie d'un affreux craquement vient troubler le sommeil des pauvres passagers. En une minute tout le monde fut sur le pont et on vit avec effroi qu'une ouverture de plus d'un mètre s'était faite sur l'avant. Une collision venait d'avoir lieu avec un navire à voile norvégien. Jugez de l'effroi des passagers, une telle voie d'eau par un temps semblable les mettait dans la plus critique position. Le Capitaine, homme courageux et de sang froid détacha de suite une chaloupe, au navire norvégien, pour en avoir du secours, mais soit qu'il fut endommagé ou qu'on eut de la mauvaise volonté on ne répondit pas à l'appel du capitaine et les matelots chargés du message n'eurent pas le courage

de revenir sur leur vaisseau et demeurèrent sur la barque norvégienne.

On fit jouer les pompes, effort inutile, le bateau sombrait à vue d'œil, déjà tout le devant était presque submergé. Le capitaine ne perdit cependant pas espoir et lança son bateau à toute vapeur contre le bateau norvégien, afin de l'aborder et sauver ainsi ses malheureux compagnons. Ma foi il réussit à l'aborder, et quelques uns purent se poigner aux cordages. Cependant ces abordages ne se faisaient pas sans faire beaucoup de mal aux deux vaisseaux, et n'étaient pas assez efficaces pour pouvoir sauver beaucoup de monde. Le capitaine résolut cependant de tenter une quatrième fois, mais le navire norvégien prenant une bordée et poussé par un bon vent marchait beaucoup plus vite que le vapeur dont le devant était déjà tout submergé.

Voyant tous ses efforts inutiles, le capitaine déclara que la position n'était plus tenable, et prit tout l'équipage à témoin de ses inutiles efforts et le sinistre annonça, sauve qui peut, en se jetant lui-même à la mer, avec un flottant sauvetage.

Pas un cri ne se faisait entendre, tous travaillaient énergiquement et les quelques femmes qui s'y trouvaient, n'échappaient pas une plainte, pas un gémissement, elles étaient assises à l'arrière et attendaient la mort avec la sérénité.

Mais voilà que l'on aperçoit à quelques arpents un navire qui paraissait faire voile sur nous. On fit des signaux qui furent compris et on espérait encore. Un caporal, Zouave Pontifical, avait après le départ du capitaine pris la direction du navire et commandait la manœuvre qu'exécutaient les frères d'armes (car il y avait seize Légionnaires et quinze Zouaves) Le navire, qu'il voyait maintenant comme leur seul espoir, n'approchait pas vite, il lui fallait prendre des bordées, ce qui le retardait beaucoup, et leur vaisseau sombrait toujours. Un moment on crut qu'enfin on allait être sauvé, car le navire n'était plus qu'à quelques toises, mais malheureusement le vent le sépara encore une fois à une trop grande distance pour pouvoir en attendre du secours, car leur vaisseau ne pouvait plus tenir, il allait sombrer d'un moment à l'autre.

Chacun recommanda son âme à Dieu, et une dame française, la dame du Consul Pontifical à Marseille, invita les passagers à faire leur acte de contrition et de se recommander à la bonté divine. Il était temps, car une minute après, un craquement épouvantable se fit entendre et une montagne d'eau vint frapper sur l'avant du navire. Il s'éleva cependant au dessus de la lame, mais en descendant il coula complètement.

Hélas ce dut être un cri bien déchirant que celui poussé par les naufragés. Un instant après on vit apparaître à la surface de la mer des débris de toutes sortes, où essayaient à s'attacher avec l'énergie du désespoir quelques-unes des victimes.

Hélas bien peu devaient survivre à cette catastrophe, car cinq seulement, cinq Zouaves furent recueillis par un navire qui passa sur le lieu du sinistre et qui les déposa à Livorne.

Le croiriez-vous? ces malheureux naufragés furent insultés par quelques individus, qui ne craignaient pas de prodiguer l'insulte et d'y joindre même quelques coups, à des personnes que partout on considère comme sacrées. Insulter à des naufragés! Oh! race ignoble de mécréants, peuple maudit, jusqu'à quand supporterons nous vos insultes, sans pouvoir nous en venger? Quand donc enfin pourrions-nous nous voir en face, mesurer nos forces? Vous insultez aux malheurs, vous bafouez des naufragés, mais pourriez-vous le faire, les armes à la main? Lâche canaille, vous n'êtes qu'une race avilie et vous n'êtes faits que pour des bassesses.

Il y avait sur le navire plusieurs personnes de distinction, entr'autres: le Consul Pontifical de Marseille avec sa dame, un Intendant Général français aussi avec sa dame, une jeune demoiselle puissamment riche qui se trouvait sous les soins du consul et plusieurs autres personnes dont les noms m'échappent. Cinq seulement réussirent à se sauver et au nom-

bre de ceux-ci le Caporal, qui après le départ du Capitaine avait pris le commandement du vaisseau.

Jugez quelle chaleureuse réception ils eurent parmi nous, quand ils arrivèrent à Rome, où l'on pensait qu'ils avaient tous péri. On apprit comment ce caporal s'était conduit et il eut des félicitations générales.

Le colonel les invita tous à dîner le lendemain avec lui, à la pension des officiers, et pour récompense de son courage et de sa belle conduite on donna le grade de sergent au brave caporal et on le fit *Chevalier de Pie IX*.

Ce matin, a eu lieu à l'église de la Minerve, un service funèbre pour le repos des âmes des malheureuses victimes de ce naufrage, et les deux corps de la légion et les Zouaves étaient bien représentés par une foule de leurs soldats.

Les dernières nominations sont celles de MM. Alf. Cherrier, Ottawa, Rémi Papillon, Ste. Anne, et Cyprien Volh, Québec. Ces nominations rencontrent l'approbation générale.

La chaleur commence à être excessive, nous sommes brûlés par un soleil de juillet canadien, nous allons avoir un été des plus chauds. Gare aux fièvres, car elles commencent à se faire sentir. Nous suivons régulièrement le mois de Marie dans la petite Eglise de Ste. Brigitte.

Mardi, le troisième bataillon de Zouaves partira pour la province de Viterbe, et jeudi le deuxième partira pour la province de Trivoli.

Nos Canadiens vont s'exercer les jambes dans les montagnes du territoire pontifical. Et voilà la vie du militaire.

L. T. GARCEAU,
Zouave Pontifical.

Chronique Agricole.

M. Fougère a préservé des fourmis de jeunes arbres greffés en répandant autour du pied un peu d'engrais humain. Ce moyen est simple et facile.

On nous assure que, conformément aux promesses faites par le gouvernement dans la discussion du budget, M. Magne, ministre des finances, vient, par ordre de l'Empereur, de saisir le Conseil d'Etat d'un projet de décret tendant à affranchir de tout droit les sels dénaturés destinés à l'alimentation des bestiaux.

Les prix élevés de l'orge, occasionnent depuis quelque temps en Russie et en Angleterre, une grande demande de sucre pour la brasserie, on fait des expériences en grand pour remplacer l'orge par le sucre de la manière la plus avantageuse.

En 1840, la population de l'Australie du Sud, capitale Adélaïde, ne dépassait guère 14,640 habitants: le recensement de 1869 a présenté un chiffre de 172,560 âmes, bien inférieur encore à celui de Victoria qui s'élève à 560,000; il est vrai que cette dernière province présente à cause de ses mines d'or un appât irrésistible.

L'Australie du Sud est un pays agricole. La culture du blé se place en première ligne: de 1859 à 1867 l'exportation des grains et farines a eu pour minimum 499,000 livres ster. en 1860; elle est arrivée à son plus haut degré d'élévation en 1867, elle a donné 1,464,000 livres sterl. (plus de 38 millions de francs). Les autres colonies australiennes et la Nouvelle-Zélande absorbent la plus grande partie de ces expéditions; quelques chargements se dirigent vers l'Angleterre.

La vigne est très-bien cultivée sur quelques points; à l'âge de trois ans, le vin vaut 6 sh. le gallon pour les bons crus, soit environ 1 fr. 65 c. le litre. Si cette industrie prend du développement, ce qui est probable, elle pourra faire une concurrence sérieuse aux vins

de l'Europe sur les marchés de l'Inde et de l'Indo-Chine.

En 1867, la colonie avait près de 4 millions et demi de moutons. La laine joue un rôle considérable dans les exportations.

Les nouvelles qui nous arrivent des Etats du Nord-Ouest, dit la *Gazette des Campagnes*, nous apprennent que le blé a une très-belle apparence, et la moisson promet d'être abondante. On a ensemencé cette année une plus grande étendue de terre, et s'il ne survient aucun accident, on peut à bon droit espérer que la récolte surpassera celle des années précédentes.

A l'époque où nous sommes, on n'a pas lieu de se réjouir de l'état avancé des semailles. Voilà huit jours que les travaux des champs sont interrompus. Pendant plusieurs jours consécutifs il est tombé une pluie abondante. Et par malheur nous avons une véritable température d'automne, le vent du nord-est souffle toujours avec une force remarquable et une persévérance décourageante. Le froid règne toujours, et à l'heure présente la végétation est presque encore en pleine léthargie. La rareté des fourrages augmente et se propage de plus en plus. Voilà le moment où les animaux domestiques vont être forcés à chercher leur nourriture dans des champs dénudés. Quel profit peut rapporter un troupeau soumis ainsi au régime de la privation. Espérons qu'un heureux changement va s'opérer prochainement, et qu'une bienfaisante chaleur va enfin ranimer la nature.

Nous voyons encore une bonne quantité de neige dans certaines parties de la Baie St.-Paul. Il est presque certain que plusieurs cultivateurs de cette localité ne pourront commencer leurs travaux dans le cours du présent mois. Par bonheur, on dit que les grains croissent rapidement, et parviennent vite à maturité. La Providence a toujours en réserve des moyens inconnus à l'homme : elle veut bien lui faire comprendre que quelle que soit son habileté, il doit toujours compter avec elle.

On a fait l'essai d'une corde fabriquée avec du chanvre récolté par H. G. Joly, écr., M. C. C., et une ligne fabriquée avec du chanvre de Russie. M. G. Rae, du Bureau Veritas, qui a été témoin de l'expérience a donné la préférence au chanvre canadien.

L'Etalon Percheron, importé à grands frais pour la société d'agriculture du comté de St. Hyacinthe, est mort à New-York.

On continue de s'efforcer d'améliorer notre race chevaline, ainsi la société d'agriculture de Huntingdon a tout récemment fait de l'Ecosse l'importation d'un superbe étalon de la race Clyde, âgé de quatre ans. Ce cheval, du poids de 1600 livres, mesure cinq pieds et demi de hauteur, et la grosseur de son corps donne sept pieds de tour. Il fut importé par M. Muir, que la société a délégué pour cela en Ecosse.

M. Muir, à Portland, a refusé \$2,000 en or pour ce cheval qui lui coûte \$1,000

On a présenté à la Société de viticulture de Macon un procédé nouveau pour le durcissement des bois et en particulier des échelas. Jusqu'ici on avait trempé le bois à froid dans une dissolution froide de sulfate de cuivre et d'eau, ou bien, si le temps pressait, on faisait chauffer la dissolution pour obtenir une manœuvre plus rapide. On propose de chauffer le bois, afin de le rendre avide d'eau et de le précipiter, ainsi préparé, dans la dissolution d'eau et de sulfate de cuivre. Là est l'idée qui différencie le procédé nouveau de tous les essais faits jusqu'à ce jour.

On a trouvé dans les environs de l'Ashley et du Cooper, dans les environs de Charleston (Caroline du Sud), des gisements considérables de phosphate de chaux fossile, qui s'étendent sur presque tout le littoral de la Caroline du Sud et dans l'intérieur, le long des rivières Stano, Eonpon, Ashpoo et Combahee. La couche présente une épaisseur de un à trois pieds ; elle est située à une très-petite profondeur. Ce phosphate présente les apparences d'une

roche friable dans le corps de laquelle on rencontre des ossements de toute nature et particulièrement d'énormes dents de requins. On peut extraire 1,250 à 2,500 tonnes de 1,000 kil. par hectare, les diverses couches constituent une mine à peu près inépuisable. Diverses compagnies ont déjà utilisé cette découverte pour la fabrication des engrais chimiques. Avant d'être livré à l'agriculture, ce phosphate est pulvérisé dans des moulins, on obtient ainsi une poudre très-fine que l'on mélange d'acide sulfurique dans la proportion d'environ 700 livres sur 1, 200 de phosphate, on ajoute ensuite 500 livres de débris de poisson dont la partie huileuse a été enlevée. Ce poisson contient environ 10 0/0 d'ammoniaque ; cet engrais est payé 60 dollars par tonne par les agriculteurs.

Correspondance.

Les Cèdres, 23 mai 1869.

M. le Rédacteur,

La paroisse de St. Joseph de Soulanges a assisté aujourd'hui à une de ces scènes pleines d'émotion qui laissent dans les cœurs de ceux qui y assistent un souvenir ineffaçable. A l'issue de la grand'Messe, notre digne et vénéré curé Messire Maurice Roux parut au seuil de l'Eglise pour faire ses adieux à ses chers paroissiens. Dans le même temps, Dominique Amable Coutlée, Ecuyer, député au Parlement Provincial pour le comté de Soulanges, s'avança vers Monsieur le Curé et lui présenta au nom de toute la paroisse l'adresse suivante :

Vénéré Pasteur,

Au moment de votre départ pour la Ville Eternelle, permettez à vos paroissiens des Cèdres de vous offrir l'hommage de leurs respects et le témoignage de leur reconnaissance. Croyez-le, M. le Curé, votre absence nous paraîtra bien longue ; car lorsque le père n'y est pas, les enfants sont dans la tristesse....

Mais, en partant, vous ne nous abandonnez pas complètement.... Votre cœur, toujours plein de bonté et de sollicitude, aura sans cesse une pensée pour nous, et malgré la distance, vos ferventes prières adressées à Dieu pour vos paroissiens, établiront une communication directe entre le Pasteur et le troupeau.

Nous n'oublierons jamais les bienfaits dont vous avez comblé cette paroisse, la part active et la direction si sûre que vous avez données à son avancement et à sa prospérité morale et matérielle ; vos soins empressés pour l'éducation de nos enfants et votre application constante à leur choisir des maîtres doués de bons principes et d'une conduite exemplaire ; etc., etc.

M. le Curé, puisqu'il vous faut nous quitter, nous vous souhaitons la protection du ciel pour que votre voyage soit paisible et qu'il serve à améliorer l'état de votre santé affaiblie par le zèle que vous avez apporté, d'une manière toute particulière, à diriger cette paroisse depuis près de vingt ans.

Vous aurez sans doute le bonheur de revoir votre pays natal, les lieux qui vous ont vu grandir et des amis d'enfance.... Combien vous serez heureux de presser la main d'une sœur et d'un frère chéris qui plus d'une fois, auront désespéré de vous revoir ! Alors vous pourrez leur dire que vous aussi, avez en Canada une famille nombreuse qui vous retient par des nœuds presque indissolubles....

Nous ne parlons pas de vos vieux parents enlevés trop tôt à votre affection ; mais vous pourrez au moins sur leur tombe, offrir à Dieu des prières suppliantes....

Et lorsque, arrivé à Rome, vous aurez eu l'honneur d'être présenté à l'auguste Pie IX, de quels sentiments d'admiration ne serez-vous pas alors rempli à la vue d'un Pontife aussi vénérable ! Vous penserez à vos enfants des Cèdres.... Vous direz à ce bon Père quelque chose de notre attachement et de notre dévouement à Sa Sainteté, et en implorant sa

Bénédiction, vous le prierez de nous bénir aussi.

Quelquefois, pendant les diverses cérémonies auxquelles vous assisterez, et surtout en offrant le saint sacrifice, vous supplierez Dieu pour votre Famille éloignée. Nous aussi, nous prierons pour vous.

Vous vous trouverez en compagnie de notre Saint Evêque. Vous le prierez aussi de nous bénir.

Vous verrez encore les Zouaves Pontificaux Canadiens (parmi lesquels nous comptons un de nos enfants) : vous leur direz que nous sommes sans cesse occupés d'eux, de la grande œuvre qu'ils ont entreprise, et qu'ils continuent à faire l'honneur et la gloire du beau Canada auquel ils appartiennent.

Enfin, M. le Curé, vous partez..... Mais votre absence, espérons-le, sera adoucie pour nous par le bonheur de vous revoir bientôt reprendre la direction d'une paroisse qui ne peut se séparer de vous....

D. A. Coutlée, M.P.P., Alexandre Roy, J.P., George Frédéric Baillargé, Ing. Civil, Théophile Marcoux, Maire, Paul Watier, J.P., François Bienjonetti, J.P., Julien Sauvé, J.P., F. O. Watier, J.P., Eléazar Hays, N.P., Gédéon Bissonnette, J.P., Léon Tessier, C.M., Hyacinthe Gauthier, C.M., Alexis Roussin, C.M., Dosithée Chartrand, C.M., Louis Tessier, Théode Giroux, John R. Waters, David Coutlée, suivent cent autres signatures.

A Messire M. Roux,
Curé des Cèdres, 1869.

A cette adresse M. le Curé répondit par les paroles suivantes :

Bien aimés paroissiens,

Ce n'est pas sans une profonde émotion que je vous adresse la parole dans cette circonstance solennelle pour vous remercier des bons souhaits que vous formez pour moi et pour vous assurer que je ne vous oublierai pas dans mes prières et à l'autel lorsque je célébrerai le saint sacrifice dans les sanctuaires de l'ancien monde. Etant sur le point de vous quitter après un séjour de vingt ans au milieu de vous, je dois vous dire que ce n'est pas la première fois que, dans le cours de ma vie, j'éprouve les amertumes de la séparation ; pourtant, je vous l'avoue en toute sincérité, je suis certain qu'aujourd'hui mon cœur est plus sensiblement ému qu'il ne l'a jamais été dans toute autre occasion pareille.

Une carrière sacerdotale de la durée de celle que j'ai fournie dans cette paroisse ne s'écoule pas sans qu'elle soit marquée pour le pasteur et pour le troupeau par de différentes vicissitudes de peines et de contrariétés heureusement vite tempérées par des joies et des consolations ; car il en est du pasteur comme du père de famille au milieu de ses enfants, votre bonheur a été mon bonheur, vos chagrins ont été mes chagrins ; autant que cela m'a été possible, j'ai cherché à identifier ma destinée aux destinées de cette paroisse. Aussi, bien-aimés paroissiens, vous me comprenez sans peine lorsque je vous dis qu'il m'a fallu faire un grand sacrifice pour me décider à me séparer de vous pour quelque temps. Je pense aussi qu'il ne vous est pas difficile d'apprécier les raisons qui m'ont poussé à entreprendre le grand voyage d'outre-mer. Etant parti de l'Europe sans avoir eu le bonheur de contempler de mes yeux les traits de notre St. Père le Pape, Pie IX, il m'est arrivé que m'éloignant de lui corporellement, je me suis en même temps rapproché de sa personne sacrée par le cœur et le dévouement qui ont augmenté en moi en raison directe de la distance des lieux.

A cela il y a une explication bien simple. La figure de Pie IX déjà grande et illustre lorsque j'ai quitté l'Europe, a acquis dans ces dernières années l'auréole du martyre et des persécutions qui lui donnent une splendeur si rayonnante qu'elle éclipsé toute grandeur et toute majesté terrestre. Ce sera donc pour moi un bonheur inappréciable de pouvoir dans quelques mois aller m'agenouiller aux pieds du Saint-Père, de lui porter le témoignage de votre amour, de votre dévouement, de votre

sollicitude pour tout ce qui concerne son bonheur et sa prospérité. Je demanderai la bénédiction de Pie IX pour vous et pour moi et cette bénédiction sera pour nous tous le gage d'une effusion abondante de dons célestes. Je verrai aussi à Rome notre digne et vénéré Evêque qui nous a visité l'année dernière. Je lui dirai que vous priez pour sa conservation et pour son heureux retour sur le sol du Canada.

En visitant la Ville Sainte je porterai des paroles d'encouragement aux braves Zouaves Canadiens dans les rangs desquels, j'aurai la satisfaction de rencontrer un enfant de la paroisse, le jeune Coulée, qui nous a donné le plus bel exemple de dévouement au Saint-Siège et à la personne de Pie IX.

Dans cette noble France, berceau de nos ancêtres, il est un coin de terre vers lequel ma pensée et mes regards se sont souvent tournés. Ce coin de terre est situé dans les montagnes de la Savoie, c'est là que reposent les ossements de mes ancêtres, de mon père, de ma mère, de mes frères et de mes sœurs. C'est bien le moins qu'une fois dans ma vie j'aie la consolation de prier et de verser une larme sur leurs tombes. Depuis mon départ de la patrie, la Providence a bien restreint le cercle de mes parents et de mes amis. Cependant j'ai l'espérance de pouvoir encore embrasser un frère et une sœur et quelques amis du jeune âge.

Avant de vous quitter, Bien-aimés paroissiens je suis heureux de vous dire que je vous laisse aux soins d'un prêtre bon et zélé qui a toute ma confiance et qui jouit de votre estime.

Vous lui faciliterez le gouvernement de cette paroisse par votre bienveillance et par votre docilité à suivre sa direction. La grâce du Jubilé accordée dernièrement par le St. Père ne viendra pas sur vous comme sur une terre ingrate et stérile. Au contraire elle fera germer dans vos cœurs une moisson abondante de fruits de salut. En ce moment, bien-aimés paroissiens je vous souhaite cordialement tout bonheur et toute prospérité temporelle et spirituelle. Ces vœux je les dépose dans les cœurs sacrés de Jésus et de Marie ou nous pourrions souvent nous réunir en esprit durant le temps de notre séparation. Si Dieu nous appelle à lui avant de nous revoir en ce bas monde, nous avons l'espérance de rencontrer dans le sein de la gloire de notre père céleste qui dispose de notre vie et de notre mort suivant son bon plaisir et à notre plus grand avantage. Pour moi, quoi qu'il n'y ait dans votre cimetière aucun de mes parents c'est mon désir et ma ferme volonté de terminer mes jours au milieu de vous. Il me semble que ma dépouille mortelle sera bien à l'ombre de votre Eglise dédiée à St. Joseph. Ici j'aurai le bénéfice de vos suffrages et de vos prières. Je finis par ces mots qui sont les paroles suprêmes dans tout départ : Adieu et au revoir, bien-aimés paroissiens.

La Procession de la Fête-Dieu.

La procession de la Fête-Dieu a eu lieu dimanche matin avec tout le grandiose religieux qui doit marquer cette imposante solennité chez une population aussi foncièrement catholique qu'est la nôtre. Cette pieuse et antique coutume de promener avec toute la pompe possible la divine Hostie à travers nos rues est un legs religieux du quatorzième siècle que nous avons su conserver comme tout ce qui se rattache à nos traditions de foi, et après en avoir hérité de la France, nous n'avons pas dû abolir une observance digne de notre respect et d'être maintenue. On sait avec quel éclat se fait d'ordinaire la procession du *corporis christi* en cette ville, s'il n'a pas été surpassé il n'a pas du moins été moindre cette année.

A l'issue de la basse messe, le défilé commença lentement pour se rendre à l'Eglise St. Patrice puis revenir à Notre-Dame, le point de départ.

Il présentait un spectacle magnifique. Dans les rangs de la procession, il y avait des centaines de petites filles toutes de blanc vêtues comme une foule d'élèves des frères et de nos

collèges, les sœurs de nos diverses communautés comme les femmes des différentes associations religieuses, les membres de toutes nos associations de bienveillance et nationales soigneusement endimanchés, les avocats en robe, les ecclésiastiques du Séminaire et beaucoup de membres de notre clergé. Un dais superbe, frangé d'or et surmonté de panaches blanches, dont les cordons étaient tenus par quelques-uns de nos citoyens les plus distingués, venait ensuite, et sous lequel M. le Grand-Vicaire Truteau portait le St. Sacrement devant lequel s'agenouillait l'affluence des fidèles massés sur tout le parcours de la procession. De distance en distance se déployaient les bannières des diverses sociétés sur lesquelles brillaient leurs emblèmes que souvent coignait la belle feuille d'érable.

La musique faisait entendre sa brillante harmonie à laquelle succédaient des chants de la plus agréable symphonie. Les cloches sonnaient leurs volées argentines et unissaient leur carillon à ce concert général s'élevant vers le Créateur présent dans le Saint Sacrement.

On ne voyait partout que des drapeaux aux couleurs vives et variées ondulant aux croisées des maisons ou sur des arches de verdure gracieusement festonnées et du meilleur effet possible. Chacun avait tenu à honneur de contribuer aux décorations qui présentaient un superbe coup d'œil.

Un salut solennel fut chanté dans l'Eglise St. Patrice vers dix heures et demie; l'autel du temple sacré était resplendissant sous les courants de feu qui jetaient mille scintillations.

Après cette cérémonie la procession recommença sa marche pour se séparer ensuite à Notre-Dame.

Ajoutons que la nature se prêtait admirablement à la fête, et les bosquets de nos carrés publics comme les arbres qui bordent quelques rues où la procession passait, étaient verdoyants sous leurs jeunes feuillées.

Somme toute la fête a été assez pompeuse pour qu'on lui souhaite une célébration ultérieure aussi vraiment solennelle.

Collège Masson.

Jeudi après midi avait lieu au Collège Masson à Terrebonne, devant un public assez restreint mais parfaitement choisi, l'examen des élèves ayant suivi le cours commercial de cette maison. Dans l'assistance on remarquait, outre plusieurs prêtres de la localité et des paroisses voisines, l'hon. M.G. Ouimet, l'hon. M. E.J. Masson, M. R. Masson, M. P., M. Chapleau, M. P. P., M. Cotté, Caissier de la Banque Jacques-Cartier, M. Barbeau, Caissier de la Banque d'Epargne, et plusieurs autres personnes appartenant au commerce, désireuses de juger par elle-même des progrès réalisés par les élèves de cette institution déjà si renommée.

L'examen fut très sérieux, et les élèves furent longuement interrogés sur toutes les matières se rapportant au commerce : tenue des livres, calcul, opérations de banque, correspondances, droit commercial, etc. Toutes les réponses furent claires, précises, justes, intelligentes, prouvant des études fortes, des connaissances étendues, une méthode raisonnée, et aussi pratique qu'elle peut-être dans une institution d'enseignement.

Toute l'assistance resta convaincue des succès obtenus par cette institution, et du mérite supérieur qu'elle possède vis-à-vis notre public.

De semblables institutions sont très-rares, beaucoup trop rares dans notre province, et les préjugés qui s'opposent à leur établissement sont assez forts pour que ceux qui ouvrent cette voie si peu fréquentée aient des droits particuliers à la reconnaissance de notre population.

Il faut que les Bas-Canadiens fassent leur chemin dans les affaires, comme ils le font dans les professions et dans la politique; les succès qu'ils ont déjà remportés dans le commerce prouvent chez eux des aptitudes remarquables, il ne leur reste qu'à les développer par une éducation soignée. C'est par ce

moyen qu'ils décupleront leur force et leurs moyens d'action.

Malheureusement, le public ne donne pas encore à ces établissements, l'encouragement nécessaire par l'état de notre pays, et il faut que leurs commencements soient aidés par ceux qui sont dans une meilleure position pour en apprécier les bons résultats.

Nous avons été heureux d'entendre l'hon. M. Ouimet rendre hier, un éclatant témoignage de l'excellence des études commerciales du Collège Masson; dans la bouche d'un ministre de semblables paroles sont d'une grande importance, parce qu'elles se traduisent généralement en œuvres qui font toujours plus que les paroles, quoi qu'on en dise.

D'excellents discours ont aussi été faits, à cette séance par M. Primeau, Supérieur, par MM. Chapleau, Barbeau et Cotté; nous espérons que les souhaits formés pour les progrès constants des études commerciales du Collège Masson se réaliseront, et le pays tout entier en retirera une immense bénédiction.

Pèlerinage à Notre-Dame de Bonsecours.

Vendredi après midi les Frères de la Doctrine Chrétienne conduisaient quatre cent cinquante de leurs élèves en pèlerinage à Notre-Dame de Bonsecours.

Cette petite troupe marchait dans un ordre parfait, à leur tête se trouvait les musiciens, et au moins une trentaine de drapeaux étaient pompeusement déployés.

A Notre-Dame de Bonsecours, on lut l'acte de Consécration à la vierge et la cérémonie se termina par la Bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Puis les enfants revinrent à l'Ecole des Frères en passant par les principales rues de la ville.

Le passage des Zouaves Canadiens à Paris.

(Du Correspondant de Paris, 10 mai, 1869.)

Il y a un an, le 6 mars 1868, on voyait circuler dans les principaux quartiers de Paris des groupes de jeunes gens uniformément vêtus d'une tunique et d'un pantalon d'étoffe grise relevée d'agréments bleus, sur la tête un képi de même couleur, le sac au dos, l'air martial, mais sans cranerie. Comme ils parlaient français, on les prenait pour des francs-tireurs venus de quelque province éloignée. Ceux qui les virent, le lendemain, sortir de l'église St. Sulpice, au nombre d'environ 150, poussant le cri de : Vive Pie IX, furent convaincus que ces jeunes hommes s'étaient associés pour quelque chose de mieux que pour tirer au blanc les jours de dimanche. C'était, en effet, un bataillon de volontaires canadiens qui, quelques semaines auparavant, avaient quitté Québec et allaient avec armes et bagages se mettre au service du Pape.

La population du Canada, française d'origine, comme on sait, a conservé intactes, avec la langue, les vieilles mœurs et la vieille foi de la mère-patrie. Si éloignée qu'elle soit de Rome, elle a pour les souverains pontifes un filial attachement. Cependant, jusqu'aux événements de Mentana, elle n'avait payé à Pie IX qu'un tribut de vœux, de prières et de secours pécuniaires, et l'armée du vicaire de Jésus-Christ ne comptait que deux canadiens dans ses rangs : MM. Alfred Larocque et Hugh Murray, qui tous deux furent blessés dans la dernière rencontre avec les bandes garibaldiennes. La glorieuse conduite de ces deux enfants du Canada exaltant leurs compatriotes, et les dangers du Pape continuant malgré la victoire, une idée naquit et se répandit comme une étincelle électrique le long des rives du St. Laurent, celle d'organiser une croisade canadienne en faveur du St. Père et de lui envoyer un bataillon tout équipé de défenseurs. A peine cette idée fut-elle émise que les offres de toute nature se multiplièrent. Les évêques se trouvèrent naturellement à la tête de ce mouvement. Un comité d'organisation et de direction fut formé qui mit dans ses opérations

une telle activité qu'en moins de trois mois, il choisit, organisa, vêtit, arma et expédia le corps d'élite que Paris a vu avec admiration traverser ses boulevards et ses rues et s'embarquer au chemin de fer de Lyon pour Rome, le 6 mars 1868.

Nous avons sous les yeux le rapport officiel et détaillé de tout ce qui a été fait à cette occasion par nos compatriotes d'au-delà de l'Atlantique. (*Le Canada et les Zouaves Pontificaux*, Montréal, 1868.) Ce rapport est un document du plus grand intérêt. Nous n'admirons pas seulement la profondeur du sentiment catholique que respirent toutes ces pages; ce qui nous frappe le plus c'est l'énergie qu'elles accusent. Quelle vitalité a conservée là notre vieux sang et qu'il y a loin de notre mollesse à cette vigueur! Voilà le résultat de l'habitude de tout faire par soi-même et de ne pas se reposer du tout sur le gouvernement. La centralisation et la bureaucratie n'ont pas énévée là ces communes et ces paroisses, accoutumées à se gouverner comme elles l'entendent, sans l'agrément préalable du pouvoir. D'ailleurs, tout ici rappelle la France d'il y a deux siècles, la France où la religion était l'âme de tout et ne restait étrangère à rien. Comme autrefois chez nous, les évêques, en Canada, ont l'initiative de tout ce qui se fait de grand, ou du moins rien de grand ne se fait sans eux.

Cette création du bataillon canadien en est une preuve; elle leur appartient en commun avec les fidèles. C'est un évêque, Mgr. de Montréal, qui en a le premier émis l'idée et, quand après trois mois d'une activité sans relâche, les généreux défenseurs de la cause pontificale ont été prêts. C'est un évêque encore, Mgr d'Anthedon, qui, au milieu d'une splendide solennité religieuse, est allé les bénir et leur faire, au nom du pays, les adieux du départ. Nous remercions les éditeurs des *actes de l'œuvre des zouaves canadiens*, de nous avoir donné tout entier le discours que devait prononcer le prélat et que la fatigue l'a forcé d'abréger: c'est plus qu'une allocution de circonstance, c'est une œuvre oratoire qui honore l'église du Canada et qui ajoute singulièrement à l'intérêt du rapport que nous signalons.

La politique américaine.

Les paroles significatives, pour ne pas dire menaçantes, dernièrement prononcées devant le Sénat américain par M. Sumner, paroles adressées plutôt à l'Angleterre qu'à ses collègues, n'ont pas peu surpris les hommes politiques de ce dernier pays. Ils sont aujourd'hui complètement désillusionnés sur cet avenir pacifique dont M. Reverdy Johnson leur avait fait un tableau si attrayant, et ils considèrent le discours remarquable du président du comité des affaires étrangères comme un manifeste sérieux des intentions du nouveau Président. L'ex-ambassadeur, s'il nous est permis de l'appeler ainsi avant l'arrivée de son successeur, a beau dire, comme il l'a encore fait mercredi dernier, que M. Sumner n'exprime pas les sentiments vrais, honnêtes et patriotiques de ses concitoyens, il n'est pas moins impossible de méconnaître le fait que, quoiqu'il ne fasse pas partie du cabinet, ses attributions au Sénat lui permettent d'exercer sur M. Grant et ses ministres, dans leurs relations avec les puissances étrangères, une influence dont il est facile de comprendre la portée, qu'en outre l'exposé de ses vues sur le différend anglo-américain a été endossé par ses collègues comme exprimant leurs propres idées, ainsi que celles, sinon de la majorité, du moins d'une portion respectable de ses concitoyens, et qu'enfin ses paroles ont été suivies d'un acte officiel dont la signification, jusqu'ici, est sérieuse.

Il n'est donc pas surprenant que, au point où en sont les choses, l'arrivée du nouvel ambassadeur, M. Motley, soit attendue en Angleterre avec une certaine curiosité, voire même avec une inquiétude réelle, que les journaux ne cherchent pas à dissimuler. La presse américaine est presque unanime à déclarer que le successeur de M. Reverdy Johnson est chargé

par son gouvernement, non-seulement de repudier tout ce qui a été fait par ce dernier, mais de demander, toujours d'après la ligne de conduite tracée par M. Sumner, que l'Angleterre s'abaisse jusqu'à faire un acte humiliant de contrition et à payer au trésor de Washington, à titre de dommages intérêts, la somme énorme de trois cents millions sterling, représentant trois ou quatre années du revenu national! M. Motley ne s'attend pas plus que M. Sumner, pas plus que le général Grant, à une pareille soumission de la part de la fière et puissante Albion. Si le gouvernement américain fait du refus de l'Angleterre d'accéder à ses conditions un *casus belli*, les trois cents millions demandés par lui pourront être plus patriotiquement et, partant, plus honorablement employés en résistant à une demande insolente qu'en prétendant reconnaître la justice d'une réclamation que des arbitres désintéressés, à quelque nation qu'ils appartenissent, rougiraient d'admettre. Napoléon Ier, dit le *Saturday Review*, avait pour habitude, ses préparatifs de guerre une fois complétés, d'adresser à la puissance qu'il se proposait d'envahir des demandes tellement extravagantes, qu'il était sûr d'avance que leur rejet lui fournirait un motif plus ou moins plausible de déclarer la guerre. Si telle est véritablement la tactique du nouveau gouvernement des Etats-Unis, il est bon de rechercher comment il pourrait enforcer ses réclamations, c'est-à-dire jusqu'à quel point il serait à même de réduire l'Angleterre à l'obéissance par la force des armes.

Attaquée par l'Amérique, l'Angleterre n'est vulnérable que dans ses possessions canadiennes et dans ses colonies des Antilles. Comme les premières devront un jour ou l'autre être incorporées aux Etats-Unis en raison de la nature même de leurs institutions ainsi que de l'élément indien qui, quoi qu'on en dise, ne disparaîtra jamais du continent américain, il est peu important que la fusion se fasse à la fin du dix-neuvième siècle ou au commencement du vingtième. En ce qui concerne les dernières, la Jamaïque éprouvera fatalement, à une époque plus ou moins éloignée, le sort réservé à Cuba. L'archipel du golfe mexicain appartient de droit, sinon de fait, à l'Amérique septentrionale, exactement comme les îles de la Manche appartiennent de droit à la France et le rocher de Gibraltar à l'Espagne. Il ne s'agit que d'attendre les événements, peut-être des cataclysmes imprévus, mais naturels, qui demanderont un nouveau Malte-Brun pour classer ces possessions anormales dans leur ordre naturel. Il ne reste donc plus aux Etats-Unis qu'à attaquer l'Angleterre chez elle, soit en suscitant une insurrection en Irlande, soit en entravant son commerce au moyen de nouveaux *Alabamas*. L'Angleterre ne craint pas la première tactique et sa marine est assez forte pour résister à la seconde. Donc, de ce côté, la partie est égale.

Où l'Amérique compte sur l'avantage qu'elle ne possède pas, c'est lorsqu'elle se laisse prendre aux assertions de MM. Cobden, Bright et Forster et qu'elle suppose que l'admiration du peuple Anglais pour les institutions démocratiques des Etats-Unis implique nécessairement un acte de déloyauté envers l'Angleterre. En cas de guerre, tout Anglais resterait fidèle à son drapeau.

Il serait inutile, après s'être consolé d'avance de la perte probable du Canada, des Antilles anglaises et de quelques autres points semés ça et là sur le continent ou sur le littoral américain, de s'inquiéter du mal que pourraient faire les Etats-Unis en Europe. L'Angleterre est bien gardée, et les monitors de l'Amérique et de la Russie combinés ne parviendront pas à l'intimider soit chez elle, soit aux Indes, au cas où M. Grant et Alexandre II viendraient à se concerter pour l'attaquer dans son empire asiatique.

En résumé, l'Angleterre est prête s'il le faut à sacrifier ou plutôt à abandonner le Canada si ce dernier préfère être annexé aux Etats-Unis. Si au contraire, il maintient son allégeance et demande des secours à la mère patrie, ces secours ne lui manqueront pas.

L'Amérique ferait donc la guerre pour obte-

nir des avantages qui ne pourraient manquer de lui incomber prochainement, et pour lesquels elle encourrait le risque de voir ruiner son commerce maritime par tous les flibustiers que l'Angleterre est plus à même qu'elle d'envoyer à la poursuite d'un pavillon ennemi. Les pertes britanniques seraient ilusoires, celles de l'Amérique pourraient lui être fatales.

Que M. Grant y réfléchisse bien: l'outrecuidance, comme la peur, est mauvaise conseillère.—*International*.

L'Impérialisme aux Etats-Unis.

Si on nous eût demandé de nommer entre tous les pays du monde celui où un journal nouvellement créé, ayant pour titre l'*Impérialiste*, recommandait de troquer la constitution et les institutions d'un gouvernement libéral contre l'absolutisme d'une monarchie impériale, nous eussions peut-être nommé le Paraguay, la République Argentine, le Mexique, fatigué de Juarez et regrettant son dernier empereur-martyr; nous eussions pu aussi aussi, avant de donner notre langue aux chiens, mentionner la Bolivie, le Chili, le Val-d'Andorre; mais à coup sûr nous n'eussions jamais songé à la patrie de Washington comme le pays, ni à New-York comme la ville où une feuille politique osât déclarer dans son premier numéro que sa mission était d'éclairer le peuple américain sur l'inefficacité d'un gouvernement républicain, en faisant ressortir tout l'avantage qu'il trouverait dans l'adoption d'un système monarchique, de l'engager en un mot, à cesser de se démocratiser pour se russianiser. Et cependant nous fussions tombés juste!

La théorie des promoteurs, des écrivains du dit journal—tous, s'il en faut juger par le numéro que nous avons sous les yeux, hommes d'esprit et de talent—est que le système démocratique convient à de petits Etats, à des "communautés" sans importance politique, où la vie simple, les mœurs primitives et les convictions religieuses des habitants sont tellement uniformes qu'elles constituent une espèce d'homogénéité qui en garantit le succès; mais que lorsqu'un Etat s'agrandit et que sa population, en raison de la diversité des races qui la composent, devient intraitable, le pouvoir "monte à la surface," pour se concentrer entre les mains de missionnaires et de démagogues, jusqu'au jour où chaque institution, chaque section de la société se trouve corrompue au point que le czarisme héréditaire peut seul assurer la stabilité et la prospérité future d'un pays aussi désorganisé que l'est aujourd'hui l'Amérique.

Pour prouver l'urgence du remède qu'ils préconisent, ils en sont naturellement réduits à exposer tous les abus résultant du système qu'ils condamnent, et ils le font impitoyablement, tantôt directement, d'après leur propre expérience ou leurs vues personnelles, tantôt en empruntant aux ouvrages ou aux journaux dévoués au système républicain des passages où les auteurs ont été eux-mêmes forcés de déclarer que non-seulement les vices inhérents à un gouvernement aristocratique ont pris naissance aux Etats-Unis, mais qu'ils sont devenus plus odieux encore par l'addition d'une corruption sociale dont l'or est la base fondamentale. Chaque citoyen agit dans son intérêt personnel, d'où il résulte que, le Congrès, le Sénat et le Président, étant issus de suffrage universel et représentant la majorité de la nation, si cette majorité est corrompue ou corruptrice, le chef de l'Etat a les mains liées et ne peut de son plein gré endiguer le courant dévastateur. Pour le faire rentrer dans son lit et en prévenir les débordements futurs, il faut donc à la tête un gouvernement, un homme qui ne relève que de lui-même ou de pouvoir autocratique que lui aura été confié en premier lien par la nation et donc ses successeurs useront plus tard par droit d'héritage.

Nous ne pouvons croire un seul instant que cette idée des promoteurs du système impérial trouve un écho parmi les masses, mais elle sert à prouver qu'il existe aux Etats-Unis de graves sujets de mécontentement et des abus que

le peuple lui-même devra faire tous ses efforts pour corriger. Le moyen de remédier au mal, dit le *Spectator*, ne consiste pas à élire un César, mais à refuser le suffrage électoral à tous ceux qui, n'étant pas nés sur le territoire de la république, n'y auront pas été élevés et instruits. Les citoyens vraiment américains devront alors élire des représentants d'une vertu civique à toute épreuve, qui feront serment, dans leur profession de foi, de n'agir que pour le bien commun et de faire abnégation de tout intérêt personnel. La seule crainte, c'est que le peuple ne soit par assez tôt pénétré de la nécessité d'agir sérieusement et énergiquement dans ce sens, et que son apathie ne le contraigne plus tard à adopter les mesures extraordinaires qui ont seules réussi à sauver San-Francisco de l'anarchie et de la perdition. Ce sont des mesures extrêmes qu'un gouvernement républicain devrait éviter de prendre, mais qui valent encore mieux que celles dictées par maint ukase russe que nous pourrions citer au besoin.

Conventions Commerciales.

Les Etats-Unis sont certainement le pays des assemblées par excellence. On sait les y convoquer, et, quand elles ont lieu, ces assemblées savent se renfermer généralement dans le cercle de leur mission. Cet avantage ou cette supériorité distingue les Etats-Unis de tous les autres pays civilisés. En Angleterre on se réunit librement, mais on discute dans le bruit et le désordre; on s'y donne le plus souvent des coups de poing ou des coups de bâton, et le tout finit par l'intervention des constables. En France, on se réunit rarement en grandes assemblées populaires; le gouvernement ne le souffrirait pas; c'est pour cela, sans doute, qu'on s'y comporte avec silence et que les orateurs attaquent toujours des sujets étrangers au but de la convocation. Nous ne voyons en cette effervescence qu'un manque d'habitude; on veut d'autant plus jouir de la liberté de réunion que cette liberté n'est pas journalière; on l'a aujourd'hui, qui sait si on l'aura demain, ou dans un an, ou dans deux ans? on veut donc s'en servir quand on l'a, et la rareté du bienfait engendre la glotonnerie. De là ces réunions annoncées pour un but déterminé et légal, mais qui finissent par la tempête.

Aux Etats-Unis on ne voit jamais de ces tempêtes-là. Il se passe pourtant peu de jours sans qu'il y ait une assemblée sur un point ou sur un autre de ce vaste pays. Il y a même eu recrudescence depuis la fin de la guerre, et bien qu'un nouvel élément de discorde ait été introduit dans notre corps politique, nous n'avons eu à mentionner jusqu'ici que des querelles personnelles, ou du moins des contestations ayant un caractère plus particulier que public et au dehors fort peu de retentissement. Ces désordres ne sont jamais allés jusqu'à l'émeute et n'ont jamais inspiré au gouvernement le moindre souci. Dans ces derniers temps, il y a eu dans le Sud de nombreuses assemblées ou conventions, et ici à la Nouvelle-Orléans même, nous avons eu des réunions presque quotidiennes. Nous rappellerons la convention médicale qui a eu cinq jours de session, la réception des éditeurs de la presse du Nord-Ouest, plusieurs réunions industrielles, des réunions électorales, des processions et des fêtes, des meetings, surtout des meetings républicains, et nulle explosion n'a eu lieu; nous avons aujourd'hui une grande convention commerciale, et rien ne fait prévoir un désordre quelconque: il est même certain qu'il n'y en aura pas. Nous sommes donc fondé à dire que le gouvernement républicain, si anarchique qu'il puisse être dans son principe n'est pas émeutier, car s'il l'était, avec les vices qui le caractérisent, il ne pourrait vivre trois jours.

Nous nous sommes livré à ces réflexions à propos de la convention commerciale de Memphis, dont la session d'ouverture a eu lieu avec beaucoup de pompe et d'éclat, au milieu d'un grand concours de peuple. Les délégués n'ont pas été plus tôt rassemblés que le président temporaire s'est empressé de leur rappeler le

but de la convention. Ce but est à peu près semblable au nôtre. Memphis, on le sait depuis longtemps, est une ville qui vise à toutes les grandeurs. Placée dans le centre de la vallée, elle est entourée de campagnes florissantes, elle a des chemins de fer rayonnant dans plusieurs directions, un beau climat et une population énergique et entreprenante pour les affaires. Memphis est fière, en outre, de l'année qui vient de s'écouler: cette ville a reçu beaucoup de coton; si elle n'a pas emporté sur nous, ambition qu'elle aurait sans doute si elle était réalisable, elle l'a emporté du moins sur tous les ports cotonniers du Sud. Elle a reçu en outre, beaucoup d'autres produits et en a expédié dans une proportion égale; il a été souvent question d'y transférer le siège du gouvernement fédéral; Memphis a failli devenir le siège du gouvernement confédéré; Memphis a donc vécu jusqu'ici de l'idée dorée qu'elle sera un jour une vaste métropole. Cette idée-là est entretenue avec grand soin par les journaux et l'exploitation habile de sa prospérité future lui vaut beaucoup. Les spéculateurs de l'Ouest vont visiter Memphis et nombre d'entre eux y restent avec leurs capitaux.

Aujourd'hui, cette ville rêve, comme plusieurs autres, son chemin de fer du Pacifique. Elle l'appelle la voie ferrée centrale. Le chemin du Nord a trop de neige; il est trop froid et l'hiver y suspendra souvent le service des trains. Cela est vrai et nous trouverons ici que la remarque est juste, d'autant plus juste, que c'est la nôtre et qu'elle nous touche encore de plus près que Memphis. Si Memphis n'est pas au Nord, la Nouvelle-Orléans est encore plus au Sud et, certes, on n'y voit pas de neige. Memphis ne peut en dire autant. Que le chemin de fer Chattanooga s'achève et la ligne du Pacifique la plus fréquentée sera certainement celle de la Nouvelle-Orléans; mais cela n'empêcherait pas Memphis d'avoir la sienne qui viendrait se joindre à la nôtre quelque part dans le Nouveau-Mexique. Cela ferait trois lignes, alors les voyageurs du Nord, suivant la saison, prendraient le chemin qu'ils voudraient pour gagner le Pacifique.

Le président de la Convention commerciale de Memphis a attaqué aussi le système du travail dans le Sud. C'est là un sujet plus vif et sur lequel il sera plus difficile de s'entendre, car les républicains voudront s'en mêler. La grande question pour le Sud en cette matière est, selon nous, moins le système que le nombre ou la présence même des travailleurs. Le nombre de ces travailleurs diminue sans cesse et nous ignorons absolument comment on les remplacera. Déjà même on trouve sans travailleurs de grandes terres autrefois cultivées. Les bras manquent pour y tenir de nouveau la charrue, et si quelques planteurs, en quelques endroits, sont parvenus à recomposer des ateliers, c'est au moyen de frais énormes que la culture peut-être ne leur rendra pas avec intérêt.

La question du travail est, dans tous les cas, un sujet qui intéresse essentiellement les délégués du Sud. Cette difficulté est commune à tous les Etats ci-devant à esclaves, car nous n'avons pas appris que les Etats du Sud les plus voisins des Etats du Nord eussent reçu une immigration de travailleurs plus abondante qu'ici, sur les côtes du golfe. C'est à peu près la même disette d'hommes partout. Dès lors il paraît oiseux de traiter une question de ce genre dans une convention dite commerciale. La question du système de travail étant simplement une question de travailleurs, le grand point serait de rechercher les moyens de nous en procurer. Or, pour que le Congrès s'y prêtât, il faudrait qu'il s'opérât dans son sein des changements considérables en hommes, en opinions ou en principes. Il est vrai que les circonstances peuvent y aider beaucoup.

L'île de Cuba est à la veille d'une émancipation dont le jour est prochain. Qu'en fera-t-on ensuite? Une Jamaïque ou une Martinique? Si les Américains joignent cette île à leur domaine, qu'y feront-ils eux-mêmes? Ce qui est certain, c'est que l'île de Cuba sans travail, ne vaudrait jamais ce qu'elle coûte-

rait, si peu qu'elle coûtât. Et c'est là l'opinion d'un des puissants meneurs du parti radical, aujourd'hui secrétaire des finances, M. Bouthwell.

Quant à la navigation du Mississippi, il est certain que les membres représentant Memphis à la Convention commerciale feront valoir tant qu'ils pourront le grand fleuve, mais ce sujet intéressera beaucoup moins les délégués de la Georgie des deux Carolines et de la Virginie. Du reste, cette question appartient plus en propre à la Louisiane, et c'est ici seulement qu'elle prendra une importance majeure. Les délégués du Sud à Memphis viendront sans doute pour la plupart à la Convention de la Nouvelle-Orléans, où ils trouveront une grande délégation de Saint-Louis qui les attend déjà depuis quelque temps, et leur délibération élargie par l'intérêt de plusieurs Etats du Nord-Ouest, prendra un caractère vraiment commercial. Il ne s'agira plus seulement de communications avec la côte du Pacifique; il s'agira aussi de nos relations avec l'Europe et du transport par fleuve et mer des denrées des Etats les plus travailleurs et les plus productifs de l'Union.

Mais soit à Memphis, soit ici, soit ailleurs, nous sommes sûr que toutes ces assemblées ou conventions seront marquées par des sentiments de bienveillance mutuelle, et que quels que puissent être les griefs des délégués les uns contre les autres, l'esprit d'affaires dominera tous les ressentiments et toutes les passions étrangères au but de ces conventions. C'est là une supériorité acquise par la pratique de la liberté; l'avantage est grand, nous ne le nions pas; mais nous ne voyons pas qu'il y en ait beaucoup d'autres.—*Abeille*.

Lincoln Catholique.

Nous insérons l'article suivant envoyé par J. E. Martin au *Monde* de Paris à propos de la mort de Mgr. Lefebvre, évêque de Détroit.

Nous vinmes à parler des événements politiques et de l'assassinat de M. Lincoln, et nous ne fûmes pas peu surpris quand nous entendîmes Mgr. Lefebvre dire avec tristesse: « Ah! ce pauvre Lincoln! s'il s'était souvenu de mes conseils, sa fin n'eût pas été aussi déplorable! que n'a-t-il pas continué à réciter son chapelet? — Son Chapelet? répondîmes-nous, mais Lincoln n'était point catholique. — Il ne l'était plus, vous avez raison, il était devenu infidèle. Mais dans sa jeunesse il avait été baptisé catholique par un missionnaire de l'Illinois, et je l'ai entendu moi-même plusieurs fois en confession; j'ai dit plusieurs fois la sainte messe dans la maison de ses parents; plus tard il aspira aux honneurs, épousa une femme appartenant à la secte presbytérienne et s'affilia aux francs-maçons. Nous avons dû alors cesser nos rapports. » Nous avouons que nous étions loin de nous attendre à cette révélation, dont nous garantissons l'authenticité, sur le témoignage de Mgr. Lefebvre et les Américains ne se doutaient pas qu'ils avaient nommé président un catholique. Mais Lincoln avait fait comme beaucoup d'autres: il avait abandonné une religion qu'il avait librement embrassée, après un sérieux examen, pour arriver à la fortune et aux dignités.

L'Empereur et les Elections.

Les journaux français se sont beaucoup occupés du discours suivant prononcé par l'Empereur à sa récente visite à Chartres:

« Lorsqu'il y a vingt ans j'étais président de la République, Chartres fut la première ville que je visitai. Je n'ai pas oublié le bon accueil que j'y reçus. C'est dans vos murs que, fort dans mes bonnes intentions, je fis le premier appel à la conciliation, engageant tous les bons citoyens à sacrifier au bien public leurs regrets et leurs rancunes. Aujourd'hui, après dix-sept années de calme et de prospérité, je viens vous tenir le même langage, mais avec plus d'autorité et de confiance. Comme en 1848, je m'adresse encore une fois aux honnêtes gens de tous les partis, les invitant

à seconder la marche régulière de mon gouvernement dans la voie libérale qu'il s'est tracée et à opposer une insurmontable résistance aux passions subversives qui semblent se réveiller pour menacer l'œuvre inébranlable du suffrage universel. Le peuple sera dans quelques jours réuni dans ses comices et nommera, je n'en doute pas, des hommes dignes de la mission civilisatrice que nous avons à accomplir. Je compte sur vous, habitants de Chartres, parce que vous faites partie de ces huit millions de Français qui, à trois reprises, me donnèrent leurs suffrages, et parce que je vous sais animés d'un ardent patriotisme, et que là où règne le véritable amour de la patrie, se trouvent les meilleures garanties de l'ordre, du progrès et de la liberté.

Un Conflit de Juridiction.

A propos des mesures prises par la Chambre des Communes contre M. O'Sullivan, maire de Cork, on cite un singulier trait de la conduite d'un ancien Lord Maire de Dublin, dans une circonstance à peu près analogue.

Dans une réunion convoquée au sujet de la réforme électorale, le lord maire Green avait fait adopter des résolutions qui accusaient de corruption la Chambre des Communes. La Chambre prit ombrage de ces résolutions, déclara qu'elles contenaient une grave infraction aux privilèges de l'auguste assemblée. En conséquence le Lord Maire fut mandé à la barre pour y faire amende honorable ou recevoir la punition qu'il méritait.

Il refusa de se rendre à cette injonction, et le sergent reçut ordre de le forcer d'obéir. Voyant cela, le Lord Maire se cacha jusqu'au jour de la Cour qu'il devait présider au Tholsel. Il s'y rendit incognito, de sorte que le pauvre sergent d'armes n'eut d'autre ressource que de l'arrêter sur le banc. Le Lord Maire avait prévu ce procédé, et aussitôt, il signa un ordre d'arrestation contre l'officier de la Chambre des Communes, et l'envoya à Newgate. La Chambre fut extrêmement étonnée quand elle apprit que son envoyé était en prison pour avoir voulu exécuter ses ordres; mais elle le fut encore davantage quand elle apprit que le Lord-Maire avait solennellement donné avis qu'il ferait arrêter pareillement tous ceux qui s'y exposeraient de la même manière. La Chambre dut cesser ses procédés, et le pauvre sergent fut libéré.

Le Mississippi, la Nature et l'Art.

Le Mississippi est chaque jour plus effrayant: derrière un fragile rempart, il coule à la hauteur de nos lèvres, excitant en nous un désir tout contraire à celui que Tantale éprouvait pour ses péchés. S'il continue à monter, ce ne sont pas les levées que nous devons fortifier, mais une arche de salut qu'il nous faudra songer à construire. Et c'est le moment heureux que choisissent nos bien-aimés frères de l'Ouest pour projeter un gigantesque canal national, large de mille pieds et profond de cent pieds, destinés à unir le lac Michigan au Mississippi, à tarir les grands lacs du Nord, mettre à sec le lit du St. Laurent et à nu le rocher du Niagara, peut-être seulement afin de sauver la merveille américaine qui s'en va en pièces depuis quelques années. Mais un sujet tellement grave ne porte point à rire, surtout en face du terrible compagnon. Il n'y a pas besoin d'un aussi énorme tribut que celui des lacs du Nord pour restituer la Louisiane à l'empire des eaux, sur le quel elle fut conquise. Tout y conspire assez déjà: le comblement d'un chapelet de petits lacs contigus qui jadis recevaient le trop-plein du Mississippi; la clôture de plusieurs de ses bayous et déversoirs, tels que les bayous Tensas, Manchac, Plaquemine; la rectification de son cours et la suppression de ses méandres, accélérant sa vitesse: ses diverses causes suffisaient pour amener l'extrême péril qui nous menace et pour frapper à la fois au cœur l'agriculture devenue précaire sur les rives du fleuve, et la navigation embarrassée à son embouchure.

Ce déplorable état de choses provient de la

violation pour l'art des lois de la nature. La nature voulait que le Mississippi fût un fleuve libre, l'art en a fait un fleuve esclave, et nous portons la peine du contre-sens de l'art. Le Nili est un fleuve libre, et il féconde la Basse-Egypte au lieu de la ravager, et l'agriculture célèbre par des fêtes ses crues périodiques. Les riverains du Nil ont compris la loi géologique suivant laquelle l'exhaussement du sol des vallées et des bas fonds s'opère par les dépôts des terres qui charrient les eaux supérieures, et n'ont pas eu de peine à reconnaître que le lit du Nili n'était qu'une colline d'irrigation. Aussi le Nil exhausse le sol en même temps et dans la même proportion que son propre lit.

Dans sa liberté et son état de nature, avant que l'homme n'y mit la main, le Mississippi, s'épanchant à son aise, a créé le sol qui nous porte, comme il le prolonge aujourd'hui dans les eaux bleues du Golfe du Mexique. Il déposait, chemin faisant, des alluvions provenant des monts Alléghanies par l'Ohio, du plateau du Minnesota par le Haut Mississippi, des montagnes rocheuses par le Missouri, du Liano Estacado par la Rivière Rouge, du Washita par la Rivière-Noir: ces alluvions étaient retenues par la barrière que les forces hydrothermales et volcaniques élevaient contre les empiétements de la mer. Dans cette arène, on eût pu assister aux phases successives de la formation de la terre qui par gradations était tour à tour lac, marais, prairie flottante, enfin sol ferme et cultivable. Maintenant encore, et sous nos yeux, lorsque nous ne contrarions pas la nature, le fleuve poursuit son œuvre créatrice et remplit sa fonction sédimentaire: en une seule année, il a remplacé des couches de terre de quatre à cinq pieds, enlevés sur les rives pour la fabrication de la brique; nous pourrions citer vingt plantations dont une crevasse a doublé la valeur en exhaussant la terre; les canaux et fossés d'habitation sont constamment contribués et même comblés par les eaux troubles; le lieu dit le "Jump," au-dessous de la Nouvelle-Orléans, là où jadis passaient les gros navires, est à présent un prairie tremblante qui bientôt sera terre ferme; enfin, depuis qu'on a tenu registre de ces faits et gestes, le Mississippi a fait reculer le Golfe ou y a pénétré de dix milles, ce qui est la même chose, car il y saura élargir ses rives et étendre la conquête continentale comme il y est parvenu par le passé.

L'homme est venu sur ce théâtre où jouait seule la nature, et il l'a endigué le fleuve et l'a asservi. L'eau a cessé de faire la terre, et le fleuve a emporté à la mer ses alluvions dédaignées et pourtant plus précieuses que les bois de dérive avidement harponnés par les riverains. De ces alluvions, il en restait une partie considérable dans le lit du fleuve, qui montait d'autant; il a fallu augmenter la hauteur des levées dans une progression géométrique; les marais et les cyprières n'ont plus reçu les atterrissements, qui les gagnaient et eussent permis d'y aller à pied sec, et ils sont restés des foyers pestilentiels; ils eussent été supprimés comme les lacs, mais ils sont encore là; quand il y a une forte crévasse, — nous en avons compté trois à la fois, — ces lacs et marais se gonflent, deviennent les complices du fleuve irrité et prennent part à son œuvre de destruction.

Depuis la Salle et Iberville, depuis les Canadiens et les Acadiens, depuis les Français, Espagnols et Américains, nous avons ignoré la nature qui éclaire la science, nous n'avons possédé qu'un art de routine et, même sans le savoir, nous avons servilement copié la Hollande, aujourd'hui plus malade que la Louisiane. En effet, c'est à une hydraulique artificielle absurde que la Hollande doit s'en prendre de sa décadence politique, maritime et commerciale. Avec son système de dessèchements et ses fameux polders, non-seulement elle a ensablé ses embouchures et atterri ses ports, mais encore il y a pour elle danger d'anéantissement complet. Elle subit visiblement ce curieux phénomène de l'enlèvement, si admirablement décrit par Victor Hugo dans une de ces pages où il a oublié d'emprisonner son génie dans des lignes qui le torturent; comme la

malheureux, attiré invinciblement et lentement englouti par les sables mouvants et perfides, la Hollande sent déjà l'eau qui l'envahit et la couvrira. Ses polders sont des caves dont les murailles grandissent, et la mer un grenier vers lequel elle hisse ses eaux par des turbines ou pompes à vis, roues hydrauliques ou pompes aspirantes, que meut le vent ou la vapeur. Le moulins à vent qui tournent au-dessus des caves profondes des polders pour les dessécher, sont un trait du paysage hollandais que le peintre fidèle se garde d'oublier. Devant cette épouvantable dépression du sol, l'ingénieur scholten, de Rotterdam, confesse que le système des digues est pernicieux, que les polders et dangles sont pernicieux, que les polders et bandyks sont une violation flagrante des lois de nature, mais lève les yeux vers le ciel en déclarant que son aveu vient trop tard. A l'article de la mort en quelque sorte, la Hollande a découvert un palliatif consistant en une série d'arrière digues entre lesquelles l'eau déposerait son limon et finirait par continuer un ensemble compact et parfaitement lié et résistant; ce système a reçu l'approbation de M. Elie de Beaumont, mais il nous amène à celui des colmates, si lumineusement exposé par M. Raymond Thomassy, qui nous sert de guide dans cette étude toute d'actualité, et force nous est renvoyer à une autre article suivant l'exposé du colmatage. Le système n'est pas nouveau, puisqu'il fut appliqué à Salente par Empédocle, disciple de Pythagore, et renouvelé de l'antiquité dans l'Italie contemporaine, — nous entendons le dix-neuvième siècle, — par Fossombroni et Gaetano Rappini. Il est actuellement préconisé par les esprits avancés et mérite d'entrer pour partie, sinon de constituer la totalité du régime qui sera adopté relativement au Mississippi.

Invention.

TRES IMPORTANTE POUR LES COMPAGNIES DE CHEMIN DE FER.

M. Thomas Wilson maître constructeur de chars pour la Compagnie du Grand-Tronc, à la Pointe St. Charles, vient d'inventer et faire patenter un nouveau (truck) camion de chars employé sur les voies ferrées.

Dans les camions des chars maintenant en usage, les roues à frottements, les supports à coulisse et les cylindres sont employés de plusieurs manières, dans le but de permettre au char de s'adapter aux courbes de la voie; mais ces moyens n'empêchent pas le poids de la voiture d'étendre les lisses lorsqu'elle passe sur une courbe, ce qui endommage considérablement la voie et les roues. La nouvelle invention laisse de côté tous ces inconvénients des anciens camions, et même ne se sert point de ressorts en caoutchouc, mais les remplace par une combinaison de ressorts en acier d'une nouvelle forme qui impriment au truck et au char un mouvement radial et de côté, de façon qu'ils s'adaptent eux-mêmes à la courbe de la route et préviennent tout frottement inutile entre les lisses et les roues.

Cette nouvelle invention offre un autre avantage, celui d'empêcher les chars de tomber en bas des remblais. Les trucks ordinairement employés glissent aussitôt que quelque chose les fait dérailler, et on sait combien les accidents de chemin de fer plongent des milliers de victimes dans la tombe. Les nouveaux camions demeurant immobiles quelque soit la force du mouvement du char, et ils ne peuvent conséquemment pas tomber en bas des remblais, lorsque la voie laisse un étroit espace en dehors des lisses. On peut adapter le nouveau principe de trucks aux chars de fret et passagers, à quatre et à six roues.

Le coût de la construction de ces nouveaux camions est de beaucoup moins que celui des anciens.

M. Wilson a obtenu des lettres patentes aux Etats-Unis et au Canada. Le modèle de ces trucks qui est un spécimen magnifique d'ouvrage, peut être vu à l'office du Dominion Foundry, bâtisse St. Patrice.

S'adresser pour le Canada à l'inventeur T. L. Wilson Pointe St. Charles, et aux Etats-Unis à J. B. Fletcher St. Albans Vt.

Echange international.

Nous croyons devoir publier la liste des objets que le frère Ogérien désire échanger avec les musées du Canada :

Manhattan College,
New-York, 19 mai 1869.

Monsieur,

Je viens de recevoir votre excellente lettre.

Voici la nomenclature en bloc des objets d'histoire naturelle que je désire échanger :

1o. Environ 750 oiseaux des diverses espèces et régions de la France.

2o. Belle collection de coquilles terrestres et fluviales de la France et de l'Algérie.

3o. Une série de minéraux rares tels que si-gueline, octaédrique en cristaux isolés, de Chessy Berthiérine hayange, Oxmite de l'oïseau, etc., etc.

Je désire me procurer, soit par échange, soit par achat :

1o. 12 castors en peau avec la tête et les pattes pour être empaillés ou montés.

2o. Loutres, lynx, écureuils, renards gris, etc., etc.

3o. Phoques et morses.

4o. Les principaux oiseaux du Canada surtout les nocturnes et les aquatiques bien adultes.

5o. Coquilles fluviales du Canada.

6o. Armes en pierre des sauvages.

7o. Quelques minéraux remarquables, tels que cuivre natif cristallisé opatite etc.

8o. Tête osseuse des divers types de sauvages ayant habité le Canada.

Il me serait très facile de procurer aux naturalistes canadiens, à des conditions avantageuses, mais toujours en échange, les divers objets naturels de l'Europe ; par mes relations suivies avec les naturalistes de la France surtout, je peux me procurer facilement tout ce qu'on peut désirer de ces contrées.

Je désire également faire une collection des fossiles du Canada, et j'ai avec moi de belles espèces des divers terrains de France.

Une collection d'hirondelles, martinets sengoulevants du Canada me sera un objet d'étude.

Je vous remercie, monsieur, des adresses que vous avez l'obligeance de m'envoyer, espérant que vous voudrez me recommander à ces messieurs dans l'occasion.

Je pense me trouver à Québec vers les premiers jours de septembre, et je pense passer l'hiver dans le sud des Etats, d'où je partirai pour la France au printemps prochain. Je vous demanderai la permission de vous avertir de mon arrivée et je serai tout heureux que vous puissiez trouver dans mes collections quelques échantillons qui vous soient agréables.

Vous pourrez toujours m'écrire à Manhattan college d'où les lettres me seront envoyées quand je serai en voyage.

Veuillez agréer, monsieur, l'hommage de ma reconnaissance la mieux sentie et de mon amitié. Tout à vous,

F. OGERIEN.

M. J. M. Lemoine, Québec.

Voyage d'Outre-Mer en Aérostat.

Les journaux de New-York nous apprennent la nouvelle d'une entreprise qui, si elle est réalisée fera grand honneur à l'audace et à l'esprit d'invention de son auteur. Nos lecteurs connaissent déjà le nom du célèbre aéronaute Chevalier dont le télégraphe annonçait il y a quelques mois l'arrivée à New-York pour de cette ville retourner en Europe en ballon. Ce plan presque insensé qui alors n'eût paru possible que dans l'imagination de son auteur, paraît cependant sur le point de s'exécuter.

M. Chevalier, avec le sang-froid et l'audace qui le caractérisent, s'est établi tranquillement à Landmann's Park, d'où il prépare tout pour son prochain départ dont l'époque la plus éloignée est fixée au milieu de juillet prochain.

L'aérostat l'*Espérance*, qui doit transporter l'illustre voyageur et ses compagnons, est déjà en partie terminé. Il a 95 pieds de hauteur sur un diamètre de 65 pieds, avec une force de traction de huit tonnes. Il peut contenir 30,000 pieds de gaz et est muni d'une chaloupe suspendue pour faire face à un accident en mer.

M. Chevalier qui n'est pas à son premier voyage par les airs, ne se fait pas illusion sur la difficulté d'une si longue traversée ; mais en homme qui connaît son métier, il croit avoir prévu et aplani tous les obstacles.

L'*Espérance* est construit sur un nouveau plan, de manière à toujours se maintenir à une hauteur convenable de 3,000 à 10,000 p. où il doit suivant M. Chevalier être conduit dans un courant régulier et invariable. L'existence de ces courants est à sa propre découverte que M. Chevalier veut avant tout avoir la gloire de prouver par son voyage. Car M. Chevalier avoue lui-même que hors leur utilité pour les observations scientifiques, les aérostats ne pourront jamais servir de moyens de transport.

Ces courants auraient toujours la direction Nord-Ouest indépendamment de tous les changements auxquels dans un atmosphère moins élevée, les vents sont toujours sujets.

Un autre inconvénient prévu par M. Chevalier, est la dépression de l'air à une aussi grande hauteur qui occasionne toujours une perte de gaz dans la proportion d'un dixième à 3000 pieds. Cette perte de gaz toutes les fois qu'elle se renouvelle a pour effet d'obliger l'aéronaute à jeter ensuite une partie du lest qui devient trop lourd aussitôt que l'aérostat descend de nouveau et en deux jours épuiserait tout l'approvisionnement de cet élément précieux qui seul le soutient. Un petit ballon vide attaché au dessous de l'autre est destiné à recevoir ce gaz que le ballon principal ne plus garder, pour le lui rendre ensuite au besoin. Ce petit ballon est appelé "Compensateur," et est de l'invention de M. Chevalier. Il a encore pourvu à cet inconvénient en attachant à un câble enroulé à un cabestan, un grand nombre de sacs remplis d'eau et placés de distance en distance, de sorte que ces sacs en touchant à la mer dans une dépression, débarrassent d'autant le lest trop considérable du ballon, qui en remontant les reprend ensuite. Ces sacs en touchant à la mer devront aussi servir à vérifier par le compas la direction de l'aérostat.

M. Chevalier pense qu'ainsi il peut voyager pendant un mois sans descendre à terre.

Grand nombre d'amateurs ont déjà écrit à M. Chevalier pour l'accompagner.

L'histoire de ce célèbre aéronaute est déjà bien connue. Sa fameuse ascension de 1864 dans le "Géant" de Paris, l'a rendu célèbre dans tout le monde. Cet aérostat monstre avait 195 pieds de hauteur et contenait 650,000 pieds cubes de gaz. Lorsqu'il fut prêt à partir, cela prit la force de 54 soldats de la Garde Nationale pour le retenir et donner aux voyageurs le temps de s'installer.

M. Chevalier a depuis fait 165 ascensions en ballon. Dans une de ces ascensions il s'éleva jusqu'à la hauteur de 30,000 pieds, mais il paya cher son audace. A cette hauteur le sang lui sortit par tous les pores et en si grande abondance que son habit en fut tout trempé.

LES ODORANTES ESSENCES de Burnett pour citron, vanilla, etc., ont reçu la remarquable approbation du Professeur Blot, le lecteur populaire de New-York sur la cuisine dont le certificat en garantie la valeur et qui dit que les *Burnett's* sont très-supérieurs en force et pureté à aucune autre espèce faite en ce pays. Nos premiers épiciers et droguistes les ont en ventes et toutes les bonnes femmes de maison devraient les demander.

Alex. McGibbon et Dufresne & McGarity annoncent qu'elle donnent la meilleure satisfaction. N'en prenez pas d'autres.

Dires et Choses.

ANTIQUITÉ.—Le musée d'Alexandrie montre aux curieux la hachette dont se servait Washington pour tailler le cerisier planté par son père.

LIBÉRALITÉ IMPÉRIALE.—L'Empereur Napoléon a donné \$10,000 pour quatre médailles du troisième siècle, portant l'effigie de l'Empereur Sévère. Ces médailles ont été trouvées récemment dans le voisinage de Darse pendant que les ouvriers étaient à faire des excavations. Elles ont été déposées à la Bibliothèque Impériale.

Les travaux de Gall et Spurzheim ont inspiré à MM. Davie, Tiedman et Morton de curieuses recherches sur le poids de l'encéphale, chez les peuples de diverses races du globe. On en jugera par les quelques chiffres suivants :

Les cerveaux européens varient de 1,425 grammes à 1,245 ; moyenne 1,328 grammes.

Les cerveaux allemands pèsent 1,425 grammes ; les cerveaux anglais 1,389 ; les cerveaux français, 1,353 ; les cerveaux romains, 1,303 ; les cerveaux bohémiens, 1,245.—Partout les cerveaux des femmes sont notablement plus légers que ceux des hommes.

Chez la plupart des races asiatiques, on constate une infériorité de poids très-accentuée. La moyenne y est de 1,253 grammes. Cependant, les peuplades qui vivent sur les pentes de l'Himalaya atteignent une moyenne de 1,304 grammes.

Quant aux cerveaux chinois, ils pèsent 1,357 grammes, poids supérieur au poids d'un cerveau français.

Chez les nègres, les pesées oscillent de 1,313 à 1,249 grammes.

Certaines régions de l'Afrique australe présentent ce bizarre contraste, que les Cafres donnent 1,365 grammes, tandis que ceux des Buchmans ne dépassent pas le poids moyen des autres nègres.

En Amérique, en commençant par le Nord, les Esquimaux de tout le cercle polaire accusent la moyenne de 1,219 grammes. Les crânes des diverses tribus américaines se placent fort près des précédents ; leur moyenne s'élève à 1,316 grammes. Mais, en opposition avec celles-ci, on peut citer les tribus *barbares*, qui donnent seulement 1,214 grammes.

Chez les Caraïbes, premiers habitants des Antilles, on descend encore un degré plus bas, c'est-à-dire à 1,199 grammes.

Trim parlant de Balzac dit que Balzac pouvait peindre les souffrances de l'homme opéré par les dettes, car il les avait éprouvées.

Il avait commencé par avoir une imprimerie à Paris, et une fonderie qui subsiste encore sous la raison *Laurent et Deberny*. Il fut obligé, nous apprend Eugène de Mirecourt, de céder à vil prix un matériel qui fit la fortune de ses successeurs.

Balzac revint à la littérature, non plus seulement pour vivre, mais pour payer ces dettes.

Je le dis à l'honneur des hommes de ma profession, ils ont toujours demandé à leur génie la richesse nécessaire à solder toutes leurs obligations.

Alexandre Dumas a payé des sommes énormes depuis quinze ans avec le produit de sa plume.

Walter-Scott a payé plus d'un million à ses créanciers dans les dernières années de sa vie...

Le grammairien Vaugelas expira en quelque sorte de misère. On l'avait surnommé *le Hibou*, parce qu'il était obligé de garder la chambre tout le jour, et qu'il n'osait sortir que la nuit, de peur de tomber entre les mains de ses créanciers. Son testament est remarquable ; après avoir disposé de tous ces effets pour acquitter ses dettes, il ajoute : « Mais comme il pourrait se trouver quelques créanciers qui ne seraient pas payés, quant même on aura réparti le tout, dans ce cas, ma dernière volonté est qu'on vende mon corps aux chirurgiens le

plus avantageusement qu'il sera possible, et que le produit en soit appliqué à la liquidation des dettes dont je suis comptable à la société de sorte que si je n'ai pu me rendre utile pendant ma vie, je le sois au moins après ma mort.

Quant un homme de lettres a du talent et du courage, l'honnêteté ne lui fait pas défaut.

Le festival musical monstre dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, aura définitivement lieu à Boston, du 15 au 17 juin prochain, sous la direction de M. Gilmore, un organisateur de première force, paraît-il. Toutes les sociétés chorales des Etats-Unis, du Canada et de mille autres lieux concourront à la chose; l'exécution sera confiée à mille instrumentistes et à vingt mille chanteurs. Nos oreilles en frémissent à l'avance.

Boston fournira, pour sa part, à ce festival harmonique, 5,000 chanteurs et chanteuses qui, depuis deux mois déjà, étudient les morceaux qu'ils auront à exécuter.

Les sociétés philharmoniques de New-York et Philadelphie doivent assister, dit-on à ce jubilé artistique qui, au point de vue de la cacophonie, menace d'être des mieux réussis.

Le programme comprendra des morceaux patriotiques et populaires, et des œuvres classiques, entre autres la symphonie avec chœurs de Beethoven. La salle où doit être donné le Jubilé porte un nom dont elle est digne: — *Le Colosse* — puisqu'elle peut contenir cinquante mille spectateurs, outre les vingt et un mille exécutants. Il y a quinze mille billets, à cent dollars chacun, donnant droit à trois places.

Ce terrible concert, dont le produit est destiné aux veuves et orphelins des soldats de la dernière guerre, a aussi pour but de célébrer l'anniversaire de la paix qui l'a suivie. Puisse-t-il y avoir plus d'harmonie, — dit un journal du Sud — que parmi ceux qui se sont réconciliés, dit-on, à Appomatox.

M. le comte de Montalembert, dont l'état inspire chaque jour de plus graves inquiétudes, ne perd point, malgré les crises douloureuses qui se répètent de plus en plus fréquemment, l'occasion de montrer sa liberté d'esprit — libre jusqu'à la gaieté même.

Il reçoit de nombreuses visites et cause avec ses visiteurs de manière à leur dissimuler l'intensité de ses souffrances.

— Heureux, lui disait le duc de B..., heureux ceux qui, comme vous, traversent la vie en y laissant un sillon de lumière!

— Heureux, mon cher duc, reprit le comte sur le même ton, heureux plutôt ceux qui traversent la vie par un chemin où il n'y a pas de pierre!...

M. Covielle, du Nord, continue le feu contre l'homme qui rit.

Victor Hugo nous trace son portrait et il nous dit: " Ses cheveux avaient été teints couleur d'ocre une fois pour toutes."

Voyons, voyons, illustre poète, tout ce que vous voudrez, mais pas ça. Nous admettons tous les contes qu'il vous plaira de nous faire, excepté celui-là. Ignorez-vous que les cheveux poussent constamment, qu'on ne peut par conséquent teindre la partie des cheveux qui n'est pas encore sortie du cuir chevelu? Mettons que l'homme qui rit avait la chevelure mi-partie, et c'est tout ce que nous pouvons lui accorder.

A la police correctionnelle.

On juge une affaire de coups et de blessures. Un témoin oculaire est appelé.

Le président. — Votre profession?

Le témoin. — Aveugle, mon président.

X est marié et père de famille. Par malheur sa femme vit en très mauvaise intelligence avec sa belle-mère.

— Cette inimitié me contrarie bien, disait-il à un ami. Je n'ai plus qu'un espoir, c'est l'inauguration du canal de Suez.

— Comment cela?

— Je me suis laissé dire qu'il devait réunir deux mers.

Un journal qui vient de faire son apparition dans les districts aurifères du Nevada, le *Inland Empire*, raconte ainsi le meurtre de deux mineurs par les Indiens:

Le 22 de ce mois, une bande d'Indiens a attaqué une compagnie de prospecteurs auprès de Snake Mountain. Un jeune homme nommé Colgan, mais plus familièrement connu sous le nom, a été tué et scalpé.

La compagnie, composée de cinq ou six hommes, avait quitté un campement où se trouvaient une quinzaine de mineurs, sur les bords du Snake Creek, pour aller prospecter des placers d'or que l'on savait exister dans ces parages, lorsqu'elle fut attaquée par les Indiens qui lui tuèrent instantanément deux de ses hommes, les autres ayant réussi à regagner le camp. Quelques jours avant cette affaire, Colgan et deux de ses camarades avaient aperçu, en chassant, cinq Indiens qui se dérobaient derrière les broussailles.

Ils s'apprêtaient à faire feu, quand un des Peaux-Rouges leva les mains pour montrer qu'ils n'avaient pas d'armes, et s'approchant des chasseurs leur fit comprendre en mauvais anglais, que l'endroit était un lieu de chasse choisi par les Indiens et qu'il ne permettrait pas aux visages pâles d'y tuer du gibier, donnant à entendre en même temps que s'ils n'étaient pas précisément hostiles aux blancs, ils ne ressentent pour eux qu'une sympathie assez mitigée. Colgan et ses compagnons retournèrent au camp, voulant rassurer les Indiens, mais peu de temps après ils revinrent sur leurs pas, et comme ils avaient aperçu beaucoup de truites dans un ruisseau, ils commencèrent à en tuer à coups de fusil. Cela fut suivi d'une nouvelle protestation des Indiens, protestation dont cette fois les chasseurs ne tinrent aucun compte.

Pendant les jours qui suivirent, on ne cessa d'apercevoir des Peaux-Rouges rôdant autour du camp. Evidemment ils guettaient le moment où quelques-uns des blancs s'éloigneraient du groupe principal pour les attaquer avec quelque chance de succès. C'est ce qui eut lieu, comme on vient de le voir. Des personnes qui arrivent des districts Grant et Patterson sont d'avis que les auteurs de cet outrage font partie de la tribu des Hoshutes, tandis que d'autres en accusent une bande de Snakes (la plupart jeunes gens sous les ordres d'un jeune chef) qui méconnaissent l'autorité du grand chef de leur nation depuis qu'il a fait connaître son intention de rester en paix avec les blancs.

Cette bande est partie dans la direction du Sud, où on dit qu'elle a été grossie par une foule de déserteurs des autres tribus, tous gens du pire caractère, parmi lesquels quelques membres de la tribu active, intelligente et guerrière des Pawvans, de la vallée de Fillmore, de l'Utah. Les prospecteurs feront donc bien de se tenir sur leurs gardes, et de ne marcher qu'en bande et bien armés.

Nécrologie.

A Kamouraska, le 29 mai dernier, est décédée à l'âge de 20 ans, après une maladie de quelques jours, dame Marie-Délie-Alphonsine Lavigne, épouse de Alphonse Benoit, écrivain, avocat.

Gratifiée par Dieu de tout ce qui fait le bonheur en ce monde, objet de l'amour d'une mère tendre et d'un mari dévoué, elle a fait pourtant le sacrifice de sa vie avec résignation, il faudrait dire, avec joie. La mort ne l'a pas surprise; elle l'attendait, elle l'avait annoncée à ses amis, c'est lorsqu'elle était encore en parfaite santé qu'elle s'est détachée de ce monde, comme le voyageur qui plie sa tente avant l'heure du départ.

Femme charmante et aimée de tous ceux qui l'ont connue, épouse affectueuse et dévouée, mère aussi tendre que vertueuse, elle a beaucoup vécu en peu d'années. Cette grande vertu des âmes d'élite, le dévouement, tout à la fois filial, conjugal et maternel, a rempli sa vie.

COMMERCE.

MARCHÉS MONÉTAIRES.

Greenbacks achetés à 71½ à 71½
Vendus de 72½ à 72½
Pour argent achetés de 75½ à 75½
Change sur New-York, vendu à 72½
Traites d'or, ½ à ½ d'escompte
Billets de la Banque du Haut Canada achetés à 50
Billets de la Banque Royale Canadienne de 00 à 97
Argent acheté à 4½ vendu de 4½ à 4½
Change sterling, à 9½
Or ouvert à 139½, fermé à 138½

L. MARCHAND & FILS,
Courtiers, coin des rues St. Jacques
et St. François-Xavier.

MARCHÉ BONSECOURS.

Corrigé expressément pour la "Minerve" par le
Clerc du Marché.

Montréal, 3 Juin.

	S	D	S	D
FARINE—De Blé ½ quin.....	12	0	@	12 3
d'Avoine mts.....	16	0	@	17 0
Blé-d'Inde.....	8	0	@	9 0
Sarrasin.....	10	0	@	11 0
GRAINS—Blé ½ minot.....	0	0	@	0 0
Pois.....	6	0	@	6 6
Orge.....	5	6	@	6 0
Avoine 40 lb.....	2	9	@	3 0
Sarrasin ½ minot.....	3	6	@	3 9
Lin.....	8	0	@	8 6
Mil.....	11	0	@	11 3
Blé-d'Inde.....	5	0	@	9 3
LÉGUMES—Patates, poche.....	2	6	@	3 0
Fèves minot.....	0	0	@	0 1
Oignons ½ tresse.....	0	0	@	0 2
LAITERIE—Œufs frais ½ doz.....	0	7½	@	0 8
Beurre frais ½ lb.....	1	3	@	1 6
Beurre salé.....	1	0	@	1 1
DIVERS—Sucre d'érable ½ lb.....	0	5	@	0 6
Miel.....	0	6½	@	0 7
Saindoux.....	10	0	@	11 0
Lard frais ½ 100 lb.....	52	6	@	55 0
Beuf.....	20	0	@	25 0
Lièvres ½ couple.....	0	0	@	0 0
VOLAILLES—Dindes ½ couple.....	10	0	@	12 0
Dindes jeunes.....	8	0	@	10 0
Oies.....	6	0	@	7 0
Canards.....	3	6	@	5 0
Poules.....	3	0	@	4 0
Poulets.....	3	0	@	4 0
GIBIERS—Canards sauvages.....	0	0	@	0 0
Pleviers ½ couple.....	0	0	@	0 6
Bécassines.....	0	0	@	0 0
Cocks de bruyères.....	0	0	@	0 0
Pigeons.....	1	3	@	1 8
Perdrix.....	0	0	@	0 0
Tourtes ½ doz.....	8	0	@	9 0

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Montréal, 3 juin.

Boeuf, 1ère qualité.....	\$7.00 à 8.00
" 2e et 3e qualité.....	5.00 à 6.00
Vaches à lait.....	20.00 à 30.00
" extra.....	30.00 à 50.00
Veaux, 1ère qualité.....	7.00 à 9.00
" 2e qualité.....	5.00 à 6.00
" 3e qualité.....	3.00 à 4.00
Moutons, 1ère qualité.....	8.00 à 10.00
" 2e qualité.....	5.00 à 8.00
Agneaux, 1ère qualité.....	4.00 à 5.00
" 2e qualité.....	2.00 à 4.00
Cochons, 1ère qualité.....	10.00 à 12.00
" 2e qualité.....	6.00 à 10.00
Foin, 1ère qualité.....	\$16.00 à \$18.00
" 2ème ".....	\$14.00 à \$15.00
Paille, 1ère qualité.....	\$ 8.00 à \$10.00
" 2ème ".....	\$ 6.00 à \$ 8.00

NAISSANCE.

En cette ville, le 27 du courant, la Dame de M. F. C. Charbonneau, une fille.

En cette ville, le 31 mai dernier, la Dame de M. Léon Jodoin, un fils.

—A St. Martin, (Ile Jésus), le 31 Mai dernier, la Dame du Dr. A. Gaboury, Ecr., une fille.

—A Ste. Martine, le 21 Mai, la Dame de E. S. Mazurette, Ecr., Notaire Public, a mis au monde un fils.

MARIAGE.

A Chambly, le 24 courant, François X. Mayotte, Ecr., Notaire, de Granby, à Dlle. Marie Zoé Zéphirine Ravenelle de Lalime, de Chambly.

A Québec, le 25 du courant, dans la chapelle St. Louis, par le Révd. W. F. Fréchet, oncle du marié, L. W. F. Fréchet de cette ville, à Demoiselle Marie Amélie Dallana Hermine L'Heureux.

BYRNE & MERCIER.—Le 24 ultimo, à l'Eglise St. Jacques, Joseph-Augusta, troisième fils de J. J. Byrne, Ecr., de Dublin, à Maria, fille aînée de A. Mercier, Ecr., de cette ville.

DECES.

A St. Césaire, le 26 courant, à l'âge de 23 ans Dlle. Helmina Plamondon.

En cette ville, hier le 30 Mai, J. J. R. SERAFINO GIRALDI, Ecr., âgé de 72 ans.

— En cette ville, mardi, le 1er courant, après une courte maladie, Caroline Jameson, âgée de 52 ans, épouse bien-aimée de William Henderson, marchand de bois, et fille unique de feu le Capitaine Jameson, du 4e régiment de Sa Majesté.

A St. Martin, le 22 du courant, Dlle. Marie Rose Delima Tunstall, fille aînée de feu Gabriel Tunstall, Ecr.

Cette jeune personne, âgée de 22 ans et 7 mois, possédait à un haut degré ces vertus et ces qualités si recherchées par les membres de la bonne société. Ses manières extrêmement polies, son affabilité, sa grande charité envers les pauvres, cette tendresse exquise de son cœur qui la faisait compatir et pleurer avec les malheureux, la richesse de son caractère gai et conciliant sont autant de titres à l'affection de toutes les personnes qui ont eu l'avantage de la connaître et de participer à ses bienfaits.

Profondément regrettée par toutes ses amies, et surtout par sa famille qui comprend toute la perte qu'elle vient de faire, elle vivra toujours dans la mémoire de ses proches et de ses amies. Les vertus chrétiennes dont elle a donné l'exemple, cette résignation parfaite à la volonté de Dieu qui l'a éprouvée pendant une année par la maladie, sont pour toutes ses connaissances un bel exemple à méditer et à suivre sur leur lit de douleur.

A Kamouraska, le 29 Mai, Dame Déla Alphonse Lavigne, épouse d'Alphonse Benoit, Ecr., Avocat, âgée de 19 ans.

Le service funèbre aura lieu à Québec demain le 2 Juin.

A Lachenale, le 1er du courant, à l'âge de 34 ans, Etienne-Séraphin Mathieu, Ecr., Maire de la paroisse, fils aîné du Major Etienne Mathieu, Ecr., M. P. P.

AVIS SPECIAUX.

MM. MOUSSEAU & DAVID, ont transporté leurs bureaux au No. 16, PETITE RUE ST. JACQUES, au second, dans les bâtisses de l'Institut Canadien-Français.

Montréal, 29 Avril 1869.

195—dmk

SIROP COMPOSE DE JAMES I. FELLOWS.

ST. JEAN, N.-B.

BRONCHITES.

M. JAMEL I. FELLOWS,

Monsieur, — Dans l'hiver de 1866, j'étais affligé d'une forte attaque de Bronchites, et malgré toute l'attention et les soins des médecins, ils ne pouvaient me procurer aucun soulagement.

J'entendis alors parler de votre "Hypophosphites and Cod Liver Oil," en achetai une bouteille sans qu'elle me fut utile. J'obtins alors une bouteille de votre Sirop Composé et il m'a guéri radicalement.

Respectueusement, votre, etc.,

MENDAL CROCKER.

Freeport, Digby Co., N. S., Janv. 1858.

BRONCHITES.

Le Sirop composé de Fellows est un remède spécifique et il n'a jamais encore manqué son effet, et a toujours donné satisfaction.

Vendu par tous les Apothicaires. Prix, \$1.50 la bouteille ou 6 pour \$7.00.

JAMES I. FELLOWS, Chimiste, St. Jean, N.-B.

FRANCIS CUNDILL & Cie, Agents en Gros,

187—a Kc E ds 31, Rue Lemoine, Montreal

Le Restaurateur des Cheveux Amélioré de Mme. S. A. Allan.

LE FAVORI DES COIFFEURS.

NOUVEAU STYLE.

Par l'usage d'UNE BOUTEILLE les cheveux gris ou dépeissant reprennent la couleur et la beauté de leur jeunesse et en s'en servant pour la première fois, la chevelure devient d'un lustre magnifique. Il fait pousser les cheveux sur les têtes chauves.

Il leur donne une luxuriante croissance. Il arrête immédiatement les cheveux qui tombent. Vendu par tous les Droguistes. Prix: UNE PIASTRE.

Fabriqué par S. R. VAN DUZZER & Cie, Droguistes en Gros,

Rue Barclay, et 40, Place Park, New-York, 206, High Holborn Londres, Angleterre.

15 déc—C a



22 PRIX et DIPLOMES

AUX

Expositions Provinciales de 1865 et 1868

POUR LES MEILLEURS

CAROSSES, WAGONS, SLEIGHS,

&c., &c., &c.

CARROSSERIE DU CANADA

PROPRIÉTAIRES :

N. & A. C. LARIVIERE

Bureaux et Dépôts de Voitures :

72, 74 & 76, Rue St. Antoine.

Entrées aux Ateliers par les Rues St. Antoine, St. Bonaventure et Ste. Marguerite, Montréal, Canada.

MM. N. & A. C. LARIVIERE, ont l'honneur d'informer leurs pratiques et le public en général de toute la Puissance du Canada qu'ils ont aujourd'hui un assortiment complet de CAROSSES, PHAETONS, BOQUETS et autres VOITURES DE FAMILLE dont ils peuvent disposer à TRÈS BAS PRIX. Leurs ateliers étant pourvus d'un **ENGIN A VAPEUR** et d'outils les plus améliorés, importés récemment des Etats-Unis et d'ailleurs et le tout étant réunis dans l'établissement le plus considérable dans cette spécialité, de toute la Puissance du Canada. Ces messieurs sont en mesure d'offrir les meilleures productions, réunissant ensemble la solidité, l'élégance et le confort.

Manufacture de Ressorts de Chars et de Voitures

MM. N. & A. C. Larivière ont ajouté à leurs ateliers une manufacture de Ressorts de Chars et de Voitures, spécialement pour le Commerce. L'acier employé est de première qualité et la trempe garantie.

Moulins à Blanchir, à Embonveter et à Scier.

MM. N. & A. C. Larivière, outre leur manufacture de CarosSES et de Ressorts, ont aussi des Machines Améliorées pour Scier, Blanchir et Embonveter le bois. Ils attirent l'attention des personnes intéressées, sur une Scie à Panneau qu'ils viennent de recevoir. Cette Scie pouvant scier du bois de 36 pouces de large, tout en ne faisant qu'un trait très-mince.

Une visite à ces différents ateliers, mettra le public à même d'en juger.

2 juin—m k E

222

NOUVELLE MAISON

DE

MARCHANDISES SÈCHES.

M. BERTRAND & Cie,

129 --- Rue Notre-Dame --- 129

VIS-A-VIS LA RUE CLAUDE,

EN FACE DU MARCHÉ BONSECOURS.

Mr. E. M. DUPUIS, de la maison DUPUIS & LABELLE, a l'honneur d'informer ses amis, ses connaissances et le public en général qu'il a dissous sa société avec M. Labelle et en a contracté une nouvelle avec M. BERTRAND, sous la raison sociale de BERTRAND & CIE, Rue Notre-Dame, No. 129, en face de la Rue Claude, vis-à-vis le Marché Bonsecours, où ils tiendront un assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES ET DES MIEUX CHOISIES, qu'ils vendront à des prix très modérés.

Il espère que l'encouragement dont il a toujours été honoré jusqu'à présent ne lui fera pas défaut pour l'avenir, et il sollicite dans sa nouvelle position le patronage de ses amis et connaissances ainsi que du public en général pour la nouvelle maison dont il fait partie.

5 avril.

174—dm A C k

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU
LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE
MONTREAL et QUEBEC.

A partir de LUNDI, le 3 Mai courant, les vapeurs QUÉBEC et MONTREAL laisseront le Quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour QUÉBEC, comme suit, savoir :

Vapeur QUÉBEC, Capt. J. B. Labelle, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à sept heures P. M.

Vapeur MONTREAL, Capt. Robert Nelson, tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à sept heures P. M.

PRIX DU PASSAGE :

Première Classe, Souper et Chambre inclus, \$3
Seconde Classe..... \$1

Les Billets de Passage et les Cabines seront retenus au Bureau, sur le Quai Richelieu, près du vapeur.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

J. B. LAMÈRE,

Agent Général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu,
203, Rue des Commissaires,
Montréal, 1er mai 1869.

197



LA COMPAGNIE DU RICHELIEU

Ligne de la Malle Royale entre Montréal et Québec, et Ligne Régulière entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption, Yamaska et autres Ports Intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 3 Mai prochain les vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir :

Vapeur QUÉBEC, Capt. J. B. Labelle, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à sept heures P. M.

Vapeur MONTREAL, Capt. Robert Nelson, pour Québec, tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à sept heures P. M.

Vapeur TROIS-RIVIÈRES, Capt. Jos. Duval, pour Trois-Rivières, Sorel, Maskinongé, Yamachiche, Rivière du Loup et Port St. François, les Mardis et Vendredis à deux heures P. M.

Vapeur MOUCHE-A-FEU, Capt. E. Laforce, a l'arrivé du Trois-Rivières à Sorel pour St. Aimé et les ports intermédiaires sur la rivière Yamaska.

Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Daveluy, pour Berthier, Sorel et les ports intermédiaires, les Mardis et Vendredis, à trois heures P. M.

Vapeur CHAMBLY, Capt. Frs. Lamoureux, pour Chambly et les ports intermédiaires, les Mardis et Vendredis, à trois heures P. M.

Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, pour Terrebonne et l'Assomption, tous les Lundis, Mardis, Mercredis, Jeudis, Vendredis et Samedis, à trois heures P. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance spécifiant la valeur ne soit signé à cet effet.

J. B. LAMÈRE,

Agent Général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu,
203, Rue des Commissaires,
Montréal, 12 mai 1869.

206

Compagnie de Vapeurs de Québec et des Ports du Golfe.

Ligne de la Malle Royale entre Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.



Le superbe vapeur en fer le **SECRET**, Capt. DAVIDSON, laissera le Quai des Indes Occidentales, Québec, MARDI, le 1. Juin, à 4 h. p. m., pour PICTOU, N.-E., arr. tant aux Ports Intermédiaires—en connexion à Pictou avec le chemin de fer d'Halifax, N.-E., à Shédiac avec le steamer de l'Île du Prince Édouard, et le chemin de fer de St. Jean, N.-B., de là par steamer à Fredericton, Eastport, Portland et Boston.

Pendant les mois de Juillet et d'Août, (le temps le permettant), les steamers arriveront à Metis pour y débarquer et prendre les Passagers.

Billets de première classe directe de Montréal à Halifax, N.-E., sans repas ni cabine, \$13.50

Avec cabine et repas..... \$20.00

Billets de première classe de Montréal à St.

Jean, sans repas ni cabine..... \$12.50

Avec cabine et repas..... \$18.50

Billets de Montréal à Eastport, sans repas ni cabines..... \$14.00

Billets de Montréal à Portland, sans repas ni cabine..... \$16.00

Billets de Montréal à Boston, sans repas ni cabine..... \$17.00

Pour fret et passage, s'adresser à

W. MOORE, Gérant,

Québec.

G. HEUBACH, Agent,

31, rue St. François-Xavier, Montréal.

1er juin—221 x k

SACS! SACS!!

DE
TOUTE GRANDEUR
POUR

Magasins d'Épicerie

de Marchandises Sèches
de Modistes

&c, &c, &c,

FAITS A ORDRE

IMPRIMÉS OU NON IMPRIMÉS**A PRIX RÉDUITS.**

S'adresser aux Bureaux de *La Minerve*.
26 avril. 192

LIVRES.

- L'Esprit de Pie IX*, ou les beaux traits de ce grand Pape, par le R. P. Huguet, S. M., 1 volume in-12..... \$ 0.75
- Triomphe de Pie IX* dans les épreuves depuis 1818 jusqu'en 1868, par le même, 1 volume in-12..... 0.66
- Les Victoires de Pie IX* sur les Garibaldiens en 1867, et les Soldats du Pape devant l'histoire, par le même, 1 volume in-12..... 0.40
- Rome et le Pape-Roi*, 1 volume in-12..... 0.50
- Le Parfum de Rome*, par L. Veillot, 2 vols. in-12..... 2.00
- De quelques Erreurs sur la Papauté*, par le même, 1 volume in-18..... 0.60
- Esquisse de Rome Chrétienne*, par Mgr. Gerbet, Evêque de Perpignan, 2 vol. in-12..... 2.25
- Les Soldats du Pape*, par Oscar de Poli, 1 volume in-12..... 1.00
- Les Martyrs de la Liberté de l'Eglise en 1867*, par le R. P. Huguet, 1 volume in-12..... 0.45
- Campagne de la Révolution contre Rome en 1867*, par l'abbé Fleury, 1 volume in-12..... 0.40
- Les Pontificaux et les Garibaldiens*, ou histoire anecdotique de l'invasion des États Pontificaux, d'après les documents officiels et les correspondances, 1 volume in-12..... 0.70
- Glorieuse Victoire de Mentana*, remportée le 3 novembre 1867, par les troupes du Saint Père unies aux Français, contre les bandes garibaldiennes, récit détaillé par un jeune ecclésiastique Breton, 1 volume in-12..... 0.50
- Manuel du Catéchiste*, par l'abbé Sergeant, prêtre de St. Sulpice, 4 volumes in-12 reliés 5.50
- La Sainte Vierge d'après les Pères*, par l'abbé Barbier, auteur des *Trésors de Cornelius à Lapide*, 4 beaux volumes grand in-80 reliés 10.00
- Aurifodina Universalis* — Mine d'or universelle des Sciences Divines et Humaines, Théologiques et Philosophiques, distribuée sous huit cents titres différents, par ordre alphabétique, en cent mille sentences extraites des Sources Sacrées de l'Ancien et du Nouveau Testament, et des Sources Vénérables des SS. Pères, des Conciles, des Docteurs et des meilleurs auteurs Patiens, au nombre de deux cents environ. Ouvrage destiné à tous les religieux et séculiers, mais surtout aux Prédicateurs, Orateurs, Jurisconsultes, et à tous hommes d'étude en général, par le R. P. Robert, Capucin. Nouvelle édition reproduite de celle de 1680, avec traduction et indication du nom de l'auteur et des titres, chapitres et versets de l'ouvrage d'où chaque texte a été tiré, par une société d'ecclésiastiques de divers diocèses sous la direction de l'abbé Rouquette; approuvé par plusieurs Archevêques et Evêques de France et de l'étranger et précédé d'une lettre de Mgr. Dupanloup, Evêque d'Orléans, 8 volumes in-4to..... 22.00
- Le Nouveau Testament selon la Vulgate*, traduit en français, avec des notes, par l'abbé J. B. Glaire, ouvrage approuvé par le Saint Siège, après examen fait à Rome par la Sacré Congrégation de l'Index, édition de luxe, 1 magnifique volume in-4to de 625 pages demi-reliure chagrin et toile, tranche dorée 18.00
- La grande vie de Jésus-Christ*, par Ludolphe le Chartreux, traduction nouvelle et complète par Dom-Marie-Prospère Augustin, 6 volumes in-80 reliés..... 12 00

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
237 et 239, Rue St. Paul

10 avril—179

Acte concernant la Faillite 1864

Province de Québec, }
District de Montréal. }

DANS LA COUR SUPÉRIEURE,

Dans l'affaire de

THOMAS S. DOUGLAS, FAILLI.

VENDREDI, le DIX SEPT de SEPTEMBRE prochain, le soussigné fera application à la dite Cour pour une décharge sous l'Acte susdit.

THOMAS S. DOUGLAS,Par son Procureur *ad litem***J. J. C. ABBOTT.**

Montréal, 10 Mai 1869—dm C 20

Province de Québec, }
District de Montréal. }

Acte concernant la Faillite 1864**COUR SUPÉRIEURE.**

Dans l'affaire de

MCCULLOH, JACK & C^{ie}, composée de Andrew Jack et William P. McGuirk et le dit Andrew Jack individuellement.—FAILLIS.

Avis est par les présentes donné que le soussigné a produit dans le bureau de cette Cour, un acte de composition et de décharge exécuté par les créanciers des dits McCulloch, Jack & C^{ie}, et du soussigné, et que le dix-neuvième jour de Juin prochain, à dix heures de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, il s'adressera à la dite cour pour une confirmation de la décharge ainsi effectuée en sa faveur, sous le dit acte.

ANDREW JACK,

Par A. & W. ROBERTSON,
Son Procureur *ad litem*.

Montréal, 28 avril 1869.—18

Province de Québec, }
District de Montréal. }

Acte concernant la Faillite 1864**COUR SUPÉRIEURE.**

Dans l'affaire de

GLOBENSKY FILS & C^{ie}, FAILLIS.

Le dix-septième jour de Juin prochain, les soussignés demanderont à la dite Cour leur décharge en vertu du dit Acte, tant individuellement que comme membres de la société "Globensky, fils & C^{ie}."

**BENJAMIN GLOBENSKY,
BENJAMIN J. A. GLOBENSKY,
PRIME LEMOYNE de MARTIGNY.**

Par N. H. BOURGOIN,
Procureur "ad litem."

16—C

Province du Canada, }
District de Montréal. }

Acte concernant la Faillite 1864

Dans l'affaire de

WILLIAM HILTON & C^{ie}, (composée de William Hilton, David Brown et Thomas Watson, tous de la Cité de Montréal) **BROWN & WATSON** (composée des dits David Brown & Thomas Watson,) et les dits William Hilton, David Brown et Thomas Watson, individuellement, FAILLIS.

Avis est par les présentes donné que le soussigné a filé au Bureau de cette Cour une Acte de composition et de décharge exécuté par les créanciers des dits William Hilton & Compagnie, avec le soussigné, et que JEUDI, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN prochain, à DIX heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, il s'adressera à la dite Cour pour une confirmation de la décharge qui sera par là effectuée en sa faveur d'après le dit acte.

WILLIAM HILTON,Par son procureur *ad litem*,**J. J. C. ABBOTT.**

Montréal, 1er Avril 1869.—15 C dm

AVIS**Acte concernant la Faillite 1864****ET SES AMENDEMENTS.**

Province de Québec—District de Montréal.

Dans l'affaire de

THOMAS McCREADY, insolvable.

Le soussigné a produit au greffe de la dite cour, dans le dit district, un acte de composition et de décharge exécuté par ses créanciers en sa faveur, et le VINGT-SIX du mois de JUIN prochain, il fera application à la dite cour pour en obtenir la confirmation du dit acte.

THOMAS McCREADY,par **LEBLANC & CASSIDY,**Avocats et procureurs *ad litem*.Montréal, 21^{er} Avril, 1869.—ds C

Province de Québec, }
District de Montréal. }

Acte concernant la Faillite 1864**Cour Supérieure.**

Dans l'affaire de

J. C. DAGENAIS, FAILLI.

Samedi, le vingt-deuxième jour de mai prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

J. C. DAGENAIS,Par **NAPOLÉON BEAUDRY,**Son procureur *ad litem*.

Montréal, 15 mars 1869.—12 dm C

Province de Québec, }
District de Montréal. }

Acte concernant la Faillite 1864**DANS LA COUR SUPÉRIEURE.**

Dans l'affaire de

GEORGE STANWAY, FAILLI

Avis est par le présent donné que SAMEDI, le VINGT-SIXIÈME jour de JUIN prochain à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, le soussigné demandera à la Cour sa décharge en vertu du dit acte.

GEORGE STANWAY,par **CARTER & HATTON,**

son procureur "ad litem."

Montréal, 22 avril 1869.—18 dm C

PRESSE BERRY A VENDRE.

On offre en vente une PRESSE BERRY pour les impressions; elle ferait très bien pour un atelier à la campagne.

S'adresser au Bureau de *La Minerve* immédiatement.

13 avril.

181

LA MINERVE

JOURNAL

POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTÉRAIRE

PUBLIÉ ET IMPRIMÉ PAR

DUVERNAY, FRÈRES,

MONTRÉAL,

NUMÉRO 16, RUE ST. VINCENT,

TROIS ÉDITIONS:

Quotidienne, Semi-Quot. & Hebdomadaire

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

ÉDITION QUOTIDIENNE..... \$6.00

" SEMI " 4.00

" HEBDOMADAIRE..... 1.00

Payable d'avance